RAPPORT 1999

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice terminé le 31 décembre 1999

Ville de Montréal

LE PRIX CANADIEN D'EXCELLENCE DES RAPPORTS FINANCIERS

attribué à la

Ville de Montréal, Québec

pour son rapport
financier annuel de
l'exercice terminé
le 31 décembre 1998

La GFOA (Government Finance Officers Association), qui regroupe des représentants gouvernementaux des États-Unis et du Canada, attribue le Prix canadien d'excellence des rapports financiers aux administrations municipales dont les rapports financiers annuels se conforment au haut degré de qualité exigé par le programme.

Président

Directeur Général

Table des matières

	Page
A - Introduction	
Mot du maire	A13
Mot du président du comité exécutif	A14
Structure politique	A15
Information financière	A16
B - Information financière - États financiers	
Responsabilité à l'égard de la présentation de l'information financière	1
Rapport du vérificateur de la Ville	2
Rapport des vérificateurs	3
États financiers cumulés	
Bilan	4
Recettes et dépenses	5
Avoir des contribuables	6
Flux de trésorerie	8
Notes et tableaux complémentaires	9
C - Information financière - Fonds municipaux et états	
Fonds général	
Bilan	39
Recettes	40
Dépenses par programme	41
Surplus	43
Dépenses par objet	44
Fonds de roulement	
Recettes et dépenses	45
Fonds d'amortissement	
Bilan	47
Recettes et dépenses	48
Mouvement des provisions et du gain sur fluctuation du change	48
Fonds des dépenses en immobilisations	
Bilan	49
État des activités	50
État de l'actif à long terme	
Actif à long terme et immobilisations de l'ensemble des fonds	51
Mouvement de l'actif à long terme et des immobilisations de l'ensemble des fonds	52
Investissement net dans les éléments d'actif à long terme	53
État de la dette à long terme	
Dette à long terme	55
Mouvement de la dette à long terme	56
Dette obligataire directe en cours par monnaie	57
Dette directe et indirecte et dépenses à financer à long terme	58

Table des matières (suite)

	Page
D - Information financière - Fonds d'entreprises municipales	
Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel	
Bilan	61
État des résultats	62
Notes complémentaires	63
Fonds des conduits souterrains	
Bilan	65
État des résultats, état du surplus	66
Notes complémentaires	67
Fonds des équipements scientifiques	
Bilan	69
État des résultats	70
Notes complémentaires	71
Fonds de gestion de la sécurité du revenu	
Bilan	73
État des résultats, état du surplus	74
Notes et tableau complémentaires	75
E - Information financière - Fonds de services internes	
Fonds du matériel roulant et des ateliers	
Bilan	77
État des résultats	78
État de l'excédent	79
Notes complémentaires	80
Fonds des immeubles	
Bilan	81
État des résultats	82
État de l'excédent	83
Notes complémentaires	84
F - Information complémentaire et statistiques	
Évaluation imposable équivalente	87
Évaluation foncière (cinq exercices)	87
Évolution de certains taux de taxation	88
Imposition et perception de contributions foncières incluant les répartitions des améliorations locales (cinq exercices)	88
Imposition et perception de la taxe d'eau et de services et de la taxe d'affaires (cinq exercices)	88
Recettes et dépenses cumulées (cinq exercices)	89
Surplus (déficit) cumulé (cinq exercices)	90
Réserves et fonds réservés (cinq exercices)	91
Dépenses par objet et affectations cumulées (cinq exercices)	92
Fonds des dépenses en immobilisations - États des activités (cinq exercices)	93
Dette directe et indirecte et dépenses à financer à long terme (cinq exercices)	94
Statistiques générales	96

102-01738/

A

A

INTRODUCTION

MOT DU MAIRE

La dernière année financière aura confirmé de façon éloquente la vigueur de la reprise économique. Au-delà d'un climat général qui témoigne d'un regain de confiance, les principaux indicateurs économiques confirment sans équivoque que Montréal a retrouvé la voie d'une prospérité dont les bénéfices contribuent, notamment, au mieux-être d'un nombre sans cesse croissant de nos concitoyens et concitoyennes.

Par le biais de diverses mesures budgétaires et administratives, nous nous sommes donné les moyens nécessaires à la poursuite de notre objectif d'améliorer la compétitivité de Montréal. Cette persévérance dans la vision budgétaire porte fruit, comme le montrent les résultats de l'exercice financier 1999.

Le renforcement de l'économie montréalaise a plus particulièrement été à la source d'un regain de l'activité commerciale qui s'est traduit par un accroissement des revenus que Montréal tire des taxes locatives imposées aux occupants des locaux commerciaux. Les résultats à ce chapitre sont dignes de mention. Qu'il suffise de rappeler qu'en 1994, la valeur des locaux commerciaux inoccupés atteignait 492 millions de dollars. À la fin de 1999, cette valeur avait chuté à 362 millions de dollars.

Si les résultats obtenus à la fin de cet exercice financier témoignent de la valeur de nos efforts et de la pertinence des moyens retenus, ils sont aussi une source importante de motivation à tenir le cap.

Le maire,

Pierre Bourque

Montréal, le 31 mars 2000

MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF

Les résultats de l'exercice financier 1999 présentent un portrait révélateur de l'amélioration continue de l'économie montréalaise et de la rigueur de la gestion qui a été exercée. Les résultats montrent, en effet, que les revenus de l'exercice ont été de 37,8 millions de dollars supérieurs aux prévisions.

D'une part, les revenus provenant de la taxation se sont révélés plus importants qu'il avait été anticipé, alors que, d'autre part, les dépenses réelles ont été maintenues à un niveau avoisinant celui qui était prévu dans le budget de l'exercice.

L'amélioration du contexte économique n'a pas manqué d'être soulignée par les maisons de notation de crédit qui ont procédé à une révision de la cote de crédit de la Ville. *Canadian Bond Rating Service* a décidé, pour sa part, de réviser, de négative à stable, la perspective qui est associée à la cote de crédit A+ accordée à la Ville, alors que la firme *Moody's* décidait de maintenir la cote A2 qu'elle attribue à Montréal.

Sur la base des résultats de ce dernier exercice, les perspectives sont nettement meilleures en ce début de l'an 2000. Elles nous permettent de nous montrer à la fois confiants dans la réalisation du potentiel de notre ville et satisfaits des moyens pris jusqu'à maintenant pour parvenir à ces résultats.

Le président du comité exécutif,

Jean E. Fortier

Montréal, le 31 mars 2000

Structure politique

La Ville de Montréal est régie par une charte et par les lois de l'Assemblée nationale du Québec. Elle est dirigée par un conseil municipal qui exerce le pouvoir législatif. Le comité exécutif, pour sa part, administre la Ville.

Le conseil municipal

Le conseil municipal est l'autorité décisionnelle ultime de la Ville. Les 51 membres du conseil sont élus au suffrage universel, tous les quatre ans, dans leur district électoral respectif. Les conseillers et les conseillères adoptent les règlements municipaux et les résolutions ayant trait notamment au budget, à l'imposition des taxes, au programme triennal d'immobilisations, aux emprunts, à l'attribution de certains contrats, aux transactions immobilières, au zonage et à la circulation.

Le comité exécutif

Le comité exécutif gère et administre les biens, les recettes et les affaires de la Ville. Le comité est composé du maire et de neuf membres du conseil municipal. Ces membres sont nommés par le conseil sur recommandation du maire. Le comité exécutif prépare le budget annuel et les rapports d'affectation des crédits qu'il soumet par la suite au conseil municipal.

Toute proposition doit, pour être soumise au conseil municipal, avoir reçu l'approbation du comité exécutif. Le comité exécutif recommande les transactions immobilières. Il autorise les appels d'offres et l'attribution de contrats dans les limites de sa compétence et exerce tous les pouvoirs qui lui sont expressément délégués par le conseil municipal.

Les commissions permanentes du conseil

Le conseil municipal a créé, par règlement, la Commission des finances et du développement économique et la Commission de l'administration et des services aux citoyens.

Chaque commission se compose de neuf membres du conseil municipal, dont le maire qui est membre d'office. À l'exception de ce dernier, les membres des commissions sont nommés par le conseil, sur recommandation du maire, pour un mandat de deux ans. Pour chacune des commissions, le conseil désigne un président et un vice-président. Ce dernier ne doit pas être membre du parti comptant le plus grand nombre de conseillers municipaux.

Ces commissions procèdent, à la demande du conseil, à l'étude des prévisions budgétaires des services municipaux et des sociétés paramunicipales et de tout autre sujet que détermine le conseil. À la suite de ces études, chaque commission fait au conseil les recommandations qu'elle juge appropriées.

Le directeur général

La charte de la Ville stipule que le directeur général est le fonctionnaire principal de la Ville et qu'il a autorité sur tous les autres fonctionnaires de la Ville. Il est responsable de l'administration de la Ville et, à cette fin, il planifie, organise, dirige et contrôle les activités de la Ville.

Plus précisément, il coordonne la préparation du budget et du programme triennal d'immobilisations. Il évalue, en matière de fiscalité, la compétitivité de la Ville. Il prépare les directives générales sur la gestion des ressources humaines, financières, technologiques et matérielles. Il analyse les rapports périodiques des services sur leurs activités et leur budget.

1- SITUATION ÉCONOMIQUE

À l'exemple des deux années précédentes, 1999 a été une année de croissance pour Montréal. La plupart des indicateurs économiques s'améliorent. Dans le secteur manufacturier, et particulièrement dans l'aéronautique et le matériel de télécommunication, les entreprises investissent vigoureusement. Les perspectives, dans ces deux créneaux industriels, demeurent excellentes, ce qui devrait stimuler la croissance de l'économie montréalaise.

Les conditions du marché du travail pour les résidants de Montréal ont continué de s'améliorer, après une détérioration par rapport à la région en 1997. Le taux d'emploi des résidants de la Ville est passé de 49,2 % en 1997 à 53,6 % en 1999. Bien que le taux de chômage des Montréalais reste supérieur à celui de la moyenne de la région métropolitaine, l'écart est passé de 4,5 % en 1997 à 2,2 % en 1999, et il continue de se rétrécir.

Les ventes de résidences, en croissance depuis 1995, atteignent leur niveau le plus élevé de la décennie. La demande de logements progresse davantage sur l'île de Montréal. Les ventes de logements en copropriété, concentrées dans les quartiers centraux, sont celles qui affichent l'augmentation la plus importante. La construction et la rénovation de logements, ainsi que la mise en chantier de bâtiments industriels, stimulent l'activité de ce secteur de l'économie de la région montréalaise. La valeur des permis octroyés pour les projets résidentiels et industriels est en hausse.

Deux grands projets stimulent la construction non résidentielle : la Cité internationale et la Cité du multimédia. Dans la Cité internationale, on prévoit agrandir le Palais des congrès et entreprendre la construction d'hôtels. Dans la Cité du multimédia, plusieurs projets ont été annoncés, dont ceux de Cognicase et de Motorola qui y installeront leurs centres de développement de logiciels.

Les centres d'appels, le multimédia et la Cité internationale stimulent la demande de bureaux. En deux ans, le taux d'inoccupation dans le centre-ville a reculé de presque 5 % : de 18,1 % en août 1997 à 13,4 % en août 1999. L'inoccupation demeure cependant encore trop élevée pour que des investisseurs soient incités à entreprendre la construction de nouveaux édifices.

2- FAITS SAILLANTS

Le bogue de l'an 2000

Les informaticiens ont pris très au sérieux le bogue de l'an 2000, et la Ville a consacré quelque 11,6 M$ pour s'assurer que le passage se fasse sans heurts majeurs. Tout l'actif informationnel essentiel pour assurer la prestation de services aux citoyens et la continuité des opérations de la Ville a été certifié conforme aux exigences du programme de certification de l'an 2000, dans le respect des échéanciers et des crédits planifiés. Les expériences ont été concluantes partout à la Ville, autant en ce qui a trait aux services directs aux citoyens, telles la production de l'eau, la sécurité publique et la voirie, qu'aux services administratifs.

L'échange électronique par le biais d'Internet

La Ville possède un large éventail de données et de systèmes reliés à la taxation, à la cour municipale, aux permis, aux loisirs et au service à la clientèle. L'accès à ces systèmes avait toujours été limité aux employés de la Ville. L'évolution technologique permet maintenant une interaction directe entre nos partenaires et nos citoyens d'une part et nos systèmes institutionnels d'autre part.

Pour les citoyens, il s'agit d'un accès direct à certains services de la Ville, et ce, sur une plage horaire beaucoup plus large que celle offerte dans les comptoirs traditionnels de service à la clientèle. Pour nos partenaires, il s'agit d'un accès personnalisé à des services à valeur ajoutée qui pourront être facturés par la Ville.

La Ville est consciente de l'importance du rôle des nouvelles technologies de l'information. Elle travaille à la mise au point de nouveaux moyens de communication avec ses diverses clientèles ainsi qu'à l'amélioration des systèmes existants. Dans cette optique, le système de consultation informatisée sur la taxation et l'évaluation (CITÉ) a été transféré sur le site Internet de la Ville, au profit des gens d'affaires et des professionnels de l'immobilier. Une information aussi complète et accessible dans le WEB est une première au Québec.

La Ville désire intensifier ses démarches afin de tirer profit des nombreux avantages qu'offrent les applications de commerce électronique, notamment en ce qui a trait au paiement des constats d'infraction.

2- FAITS SAILLANTS (suite)

Le développement économique

La Ville souhaite maximiser la compétitivité et le potentiel de Montréal et lui donner les avantages d'une métropole dynamique et efficace, propres à lui assurer son rôle de leader à l'aube de l'an 2000. En maintenant une masse critique et multidisciplinaire d'experts en matière de réglementation et dans des domaines liés à l'émission des permis, elle assure la cohérence, l'équité, l'uniformité et le respect des exigences juridiques. Dans cette optique, la Ville a créé le Service du développement économique et urbain, né de la fusion des services du Développement économique, des Permis et Inspections et de l'Urbanisme.

Sa fonction de soutien aux forces économiques que sont les entreprises, les associations d'affaires et les regroupements de commerçants, de manière à favoriser leur croissance, permet de consolider et de créer des emplois et de leur offrir la prise en charge de leurs projets. Grâce à une étroite collaboration avec nos partenaires, dont l'Office de développement économique de la Communauté urbaine de Montréal, le démarchage de projets d'investissements a permis de découvrir de nombreux nouveaux projets, et les avantages de s'établir à Montréal ont été soumis à l'appréciation des entrepreneurs et des promoteurs. Ces projets ont engendré des investissements de plusieurs millions.

De plus, en 1999, soulignons l'apport de la Ville en vue de faciliter la réalisation de plusieurs projets privés et publics : la construction de MEL'S STUDIO dans la Cité du cinéma au Technoparc, la construction de la teinturerie industrielle DYETECH dans Notre-Dame-de-Grâce, la construction de l'hôtel Marriott dans le Vieux-Montréal, l'ouverture de la Maison Simons et des cinémas Famous Players dans l'ancien Simpson's ainsi que la revitalisation de la rue Sainte-Catherine et la planification de l'aménagement et du développement du Quartier international.

La Ville gère divers programmes, tels le Programme de coopération industrielle de Montréal (PROCIM), le Programme Opération Commerce (POC) et le programme de revitalisation des terrains vagues du centre-ville.

Par le biais du PROCIM, la Ville a accordé 8 M$ de subventions en 1999. Au total 24 projets ont été admis à une subvention égale à 15 % du coût des travaux admissibles. Ces projets correspondent à des investissements de plus de 65 M$. Ce programme a subi d'importantes modifications en septembre. La nouvelle subvention consiste à verser au propriétaire du bâtiment ou du terrain industriel un crédit correspondant à l'augmentation des taxes foncières conséquentes à la réalisation des travaux, et ce, pour une période de cinq ans. Ce nouveau règlement s'étend jusqu'en 2003.

En ce qui a trait au POC, qui a pour objet de subventionner la construction, l'agrandissement et la rénovation de bâtiments commerciaux, l'administration approuvait, en juin dernier, l'ajout de quatre nouvelles artères, soit une partie du boulevard Saint-Laurent, une partie de la rue Sherbrooke Ouest, le Quartier chinois et des parties de la rue Notre-Dame et du boulevard Saint-Jean-Baptiste dans Pointe-aux-Trembles. En 1999, 180 projets de rénovation ont été réalisés, en vertu de ce programme, pour un montant de subventions de 5,8 M$. Des investissements de plus de 278 M$ sont associés à ces projets.

Le loisir et la culture

La dépense de 257,4 M$ allouée aux activités récréatives, culturelles et éducatives peut paraître très élevée à prime abord et sa pertinence peut être remise en question. Pourtant, ceux qui connaissent la réalité montréalaise savent que les besoins sont si importants qu'une telle dépense est non seulement nécessaire et justifiée, mais essentielle. Le loisir et la culture contribuent de façon importante à la qualité de vie.

Le loisir pris dans son sens large inclut le sport et fait partie des solutions pour contrer le cercle vicieux de la pauvreté et lutter, par exemple, contre le décrochage scolaire, prévenir certains problèmes de santé ou encore favoriser l'intégration sociale.

Sur le plan économique, le loisir joue un rôle important. Les investissements de la Ville ont un effet de levier. À titre d'exemple, le soutien financier de la Ville à plusieurs organismes représente environ 32 % de leur budget général, le complément de financement provenant de subventions des deux ordres gouvernementaux et de revenus autonomes. Investir dans le loisir génère des emplois, contribue au développement de l'économie sociale et produit des retombées économiques considérables.

Cette année, la Ville a consenti 12 M$ en contributions financières directes aux organismes de sports, de loisirs et de développement social. La mise en commun des ressources et la concertation sont essentielles à la mise sur pied de programmes mixtes qui optimisent les interventions auprès de nos clientèles et à la recherche de solutions permanentes aux problématiques sociales.

2- FAITS SAILLANTS (suite)

Dans un souci de permettre à la population de bénéficier d'espaces verts et d'installations favorisant la qualité de vie, plusieurs travaux de réaménagement de parcs anciens ont été exécutés. De plus, trois aménagements fauniques (parc de la Merci, promenade Gouin et parc de la promenade Bellerive) ont été réalisés, en collaboration avec la fondation de la Faune du Québec. Une étude d'avant-projet, financée par la Ville et des partenaires tels Bombardier, Tourisme Québec et l'Association québécoise de l'industrie nautique, a été amorcée en vue de l'implantation d'un centre nautique à l'est de l'île Sainte-Hélène.

La Ville joue aussi un rôle unique dans l'univers culturel du Québec. Par le biais de ses 12 maisons de la culture, de ses 23 bibliothèques de quartier, de la bibliothèque Centrale, de la Phonothèque, du Bibliobus et du Bibliocourrier, elle gère le plus important réseau municipal de diffusion culturelle en Amérique du Nord. Elle s'inscrit comme lieu de concertation de tous les intervenants concernés et soutient les organismes et les artistes de nombreuses façons : aide financière, technique et logistique.

En 1999, l'ouverture des bibliothèques tous les samedis a permis d'offrir à la population un horaire répondant mieux aux attentes, et grâce à l'installation de 26 postes multimédias supplémentaires, la Ville portait à 131 le nombre de postes d'accès public gratuit à Internet ou à des cédéroms.

Habitation

Depuis 1997, le marché immobilier connaît un redressement occasionné par la reprise économique, le regain de confiance des consommateurs et les taux d'intérêts avantageux. De plus, grâce à ses avantages de plus en plus recherchés par les jeunes ménages ou ceux plus âgés qui veulent revenir en ville, comme l'accès aux services et la qualité de la vie de quartier, Montréal est de mieux en mieux perçu par les ménages dans leur choix d'un lieu de résidence.

Pour bénéficier pleinement de cette reprise et de l'engouement pour les atouts montréalais, la Ville s'est donnée une stratégie cohérente qui cible plusieurs créneaux du marché résidentiel, dont le recyclage, la construction et la rénovation, et malgré le contexte budgétaire serré des dernières années, a maintenu des investissements réguliers pour en soutenir la réalisation. L'information de pointe recueillie sur le terrain et au cours d'activités de recherche et de développement a permis de concevoir des programmes qui ont prise directe sur la situation du logement à Montréal et de plaider les intérêts des Montréalais devant les instances gouvernementales qui encadrent ou élaborent les programmes d'habitation.

Les interventions en habitation s'imposent non seulement pour préserver le cadre bâti, mais aussi pour améliorer la qualité de vie des quartiers, pour maintenir et attirer la population et, enfin, pour consolider les infrastructures et la base fiscale de Montréal. Dans cette optique, en participant aux programmes qu'offrent les gouvernements fédéral et québécois et en instaurant ses propres programmes, Montréal a consenti des efforts importants pour bâtir un parc de logements à la mesure des besoins de ses citoyens.

En vertu du programme de revitalisation des quartiers centraux, 8 M$ en subventions à la rénovation résidentielle ont été engagés (536 logements, dont 223 dans des bâtiments vacants). Plus de 240 hangars ont été démolis, et une aide de 1 M$ à l'amélioration de la sécurité a touché 800 logements en 1999, soit deux fois plus qu'en 1998. L'aide à la rénovation des fondations a touché 130 bâtiments pour des subventions de 0,9 M$, soit une activité comparable à 1998. La Ville a participé activement à la démarche de révision du programme AccèsLogis de la Société d'habitation du Québec. Les nouveaux projets approuvés en 1999 à l'intérieur de ce programme totalisent 350 logements. Étant donné l'augmentation des activités dans les divers programmes, la valeur des permis de rénovation délivrés est évaluée à environ 34 M$.

Un nouveau programme de crédit de taxes foncières à l'intention des acheteurs de logements neufs, d'une durée de deux ans, est aussi apprécié par la clientèle à laquelle il s'adresse que le programme qu'il remplace, tout en étant 25 % moins dispendieux et plus simple à administrer. Plus de 1 700 demandes ont été acceptées, représentant des engagements financiers de 7,3 M$.

Verglas

Fait à souligner, le 31 décembre 1999 marque la fin des interventions en foresterie urbaine dans le dossier « verglas ». Grâce à ce programme, pour lequel le gouvernement du Québec allouait 20 M$, 8 000 arbres ont été plantés, dont 1 000 dans le parc du Mont-Royal, 6 000 dans les ruts de la Ville et 1 000 dans les autres parcs. Le programme de restauration a de plus nécessité 260 000 élagages et 16 500 abattages.

2- FAITS SAILLANTS (suite)

Des investissements pour améliorer la qualité des services

Le cadre de vie montréalais est un milieu vivant où les activités humaines et économiques réclament des services de base efficaces pour que tous les usagers du territoire profitent pleinement des avantages qu'offre Montréal. Des infrastructures de qualité sont le fondement du développement ainsi que de la qualité de la vie en milieu urbain. Aussi, les investissements requis à cette fin continuent-ils d'occuper une place importante. Une somme de 29 M$ a été investie afin d'améliorer l'état de chaussées et de trottoirs, contribuant ainsi à améliorer la sécurité des piétons et des conducteurs. Une dépense additionnelle de 12 M$ a servi à la réfection de structures routières.

En ce qui a trait à la réhabilitation de conduites d'eau et à la remise en état d'éléments du réseau d'égout, les sommes investies totalisent respectivement 5 M$ et 8,6 M$. En outre, la Ville prévoit entreprendre la construction d'un égout collecteur, dont le coût est évalué à 7,5 M$ à Rivière-des-Prairies.

La préoccupation environnementale de la Ville continue de se manifester, notamment par des investissements faits conjointement avec le gouvernement du Québec. Une somme de 30 M$, dont 26 M$ versés par le gouvernement, servira à la décontamination de terrains situés sur le territoire de la ville. Ce projet touche à la fois des terrains du domaine public et privé. La construction et l'aménagement des abords des chutes à neige se poursuivent. Grâce à ces installations additionnelles, la Ville parviendra à réduire les effets associés à la disposition des neiges usées sur l'environnement. La mise en exploitation des deux éco-centres Côte-des-Neiges et Saint-Michel a donné une nouvelle vigueur aux programmes de récupération. De plus, le programme de collecte sélective a été étendu à 15 000 nouveaux logements.

Pour ce qui est des bâtiments publics, des investissements de plus de 24 M$ ont été effectués. En outre, la Ville a fait l'acquisition de la Ferme expérimentale de l'Assomption. Cette transaction se révèle très avantageuse pour la Ville. En effet, la Ville profitera, pour un prix d'achat de 0,7 M$, d'installations et d'équipement qui ont fait l'objet d'investissements importants de la part du gouvernement fédéral en 1994 (environ 7 M$). En plus d'y produire des arbres et des arbustes, la Ville y exploitera, en partenariat, un centre de recherche.

3- RÉSULTATS DE 1999

Recettes et dépenses cumulées

(en milliers de dollars)

	1999		1998
	Budget	Réalisations	Réalisations
Recettes	1 974 444	2 012 242	2 014 086
Dépenses	1 978 076	1 980 970	1 998 196
Résultat avant affectations	(3 632)	31 272	15 890
Affectations	3 632	5 618	(4 577)
Résultat		36 890	11 313

Les recettes de l'exercice terminé le 31 décembre 1999 ont dépassé de 38 M$ les prévisions budgétaires adoptées par le conseil municipal en décembre 1998. La réduction du nombre de locaux commerciaux inoccupés, une activité plus vigoureuse que prévue dans le domaine de la construction et un suivi plus strict des immeubles et locaux déclarés vacants ont contribué à obtenir des recettes de taxes d'eau, de services et d'affaires de 15 M$ supérieures aux prévisions originales. À la suite de la reconnaissance par les gouvernements du Canada et du Québec, de l'assujettissement de leurs immeubles au tarif minimum de l'eau et des services pour les paiements tenant lieu de taxes, un montant additionnel de 11 M$ a été enregistré aux recettes de l'exercice.

La relance économique a influencé positivement les recettes provenant des permis ainsi que des droits sur les mutations immobilières. Ces derniers affichent un écart favorable de 7 M$. Plusieurs composantes de la gestion de l'encaisse, telles que l'encaissement plus rapide des taxes et le report de dépenses et de déboursés en fin d'exercice, ont généré des recettes d'intérêt de 12 M$ supérieures aux prévisions.

Information financière

La comparaison entre les dépenses réelles de fonctionnement et celles prévues dans le budget de 1999 montrent un léger dépassement de 3 M$, ce qui est peu significatif par rapport aux dépenses totales.

Une comparaison de l'évolution des dépenses au cours des cinq dernières années ne manque cependant pas d'intérêt. En 1995, les dépenses de fonctionnement atteignaient 2 031 M$, comparativement à 1 981 M$ en 1999, ce qui représente une diminution de 50 M$. N'eut été de la contribution à un fonds spécial imposée par le gouvernement du Québec à toutes les municipalités depuis 1998, les dépenses de fonctionnement de la Ville, au cours de cette même période, auraient diminué de 97 M$. De plus, si l'on ne tenait pas compte de l'impact de la tempête de verglas de 1998 sur l'exercice financier de 1999, les dépenses auraient finalement été moindres de 112 M$.

Bon an, mal an, les coûts de main-d'œuvre, les frais financiers et la quote-part versée à la Communauté urbaine de Montréal représentent près de 80 pour cent des dépenses de fonctionnement. Depuis 1995, le coût de la main-d'œuvre a diminué de 76 M$, celui des frais financiers de 15 M$, tandis que la quote-part payée à la C.U.M. est en baisse de 29 M$.

Le résultat de 37 M$ pour l'exercice est attribuable à la bonne performance au chapitre des recettes. Ce surplus est presque entièrement affecté à des réserves pour dépenses futures, dont 18 M$ sont déjà prévus au budget de l'exercice 2000. À la date du bilan, le 31 décembre 1999, les réserves et surplus atteignent 87 M$, comparativement à 62 M$, un an plus tôt.

INFORMATION FINANCIÈRE - ÉTATS FINANCIERS

B

Responsabilité à l'égard de la présentation de l'information financière

En vertu de l'article 730 de la charte, le rapport financier annuel de la Ville de Montréal pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1999 a été préparé par la directrice du Service des finances et du contrôle budgétaire et a été déposé au Service du greffe de la Ville le 31 mars 2000.

Les états financiers, présentés dans ce rapport, ont été préparés en tenant compte de la charte de la Ville et de certaines particularités de la comptabilité municipale, le tout tel que décrit à la note 2 de ces états.

Pour évaluer certains faits et opérations, l'administration municipale a procédé à des estimations d'après la meilleure appréciation qu'elle avait de la situation et en tenant compte de l'importance relative. Les renseignements financiers supplémentaires et statistiques contenus dans l'ensemble du rapport financier annuel concordent avec l'information présentée dans les états financiers.

L'administration municipale a la responsabilité de maintenir des systèmes de contrôle interne et de comptabilité appropriés qui fournissent une assurance raisonnable que les politiques de la Ville sont suivies, que ses opérations sont effectuées conformément aux autorisations appropriées, que ses biens sont convenablement conservés et que les états financiers reposent sur des registres comptables fiables.

Le conseil municipal exerce tous les pouvoirs de la Ville alors que le comité exécutif veille à l'administration des affaires courantes de la Ville. Le conseil s'est aussi doté de deux commissions permanentes qui examinent tout sujet qu'il leur réfère.

Les états financiers ont été vérifiés par le vérificateur de la Ville et par deux vérificateurs externes dont les services ont été retenus par le conseil municipal.

Le directeur général et
directeur par intérim du
Service des finances et du contrôle budgétaire,

Guy Coulombe

Montréal, le 31 mars 2000

Ville de Montréal

Bureau du vérificateur
Direction

333, rue Saint-Antoine Est
5e étage
Montréal (québec) H2X 1R9

Rapport du vérificateur de la Ville

À Monsieur le Maire,
au Président et aux membres du comité exécutif,
aux membres du conseil de la Ville de Montréal.

Selon les dispositions de l'article 733 de la charte, j'ai vérifié le bilan cumulé de la Ville de Montréal au 31 décembre 1999 et les états cumulés des recettes et dépenses, de l'avoir des contribuables et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à l'administration municipale. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par l'administration municipale, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers cumulés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 1999 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables décrits à la note 2.

Le vérificateur de la Ville,

Guy Lefebvre, CA

Montréal, le 31 mars 2000

ERNST & YOUNG

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés
[illegible], Place Ville Marie, bureau 2300
Montréal (Québec) H3B 3M9
Téléphone : (514) 875-6060
Télécopieur : (514) 871-8711

HAREL - DROUIN - GALLANT - DUPUIS
COMPTABLES AGRÉÉS
215, rue Saint-Jacques
Bureau 1200
Montréal (Québec)
H2Y 1M6
Téléphone : (514) 845-9253
Télécopieur : (514) 845-3859

Rapport des vérificateurs

À Monsieur le Maire,
au Président et aux membres du comité exécutif,
aux membres du conseil de la Ville de Montréal

Nous avons vérifié le bilan cumulé de la Ville de Montréal au 31 décembre 1999 et les états cumulés des recettes et dépenses, de l'avoir des contribuables et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date et nous avons obtenu tous les renseignements et explications demandés. La responsabilité de ces états financiers incombe à l'administration municipale. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par l'administration municipale, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis et du mieux que nous avons pu nous en rendre compte par les explications et les renseignements qui nous ont été donnés et d'après ce qu'indiquent les livres de la Ville, ces états financiers cumulés sont rédigés de manière à donner, à tous les égards importants, une image fidèle des affaires de la Ville au 31 décembre 1999 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables décrits à la note 2.

Alain Trudeau, CA
de la firme
Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés

G. André Harel, FCA
de la firme
Harel Drouin Gallant Dupuis
Société en nom collectif
Comptables agréés

Montréal, Canada
Le 31 mars 2000

Bilan cumulé
Au 31 décembre

(en milliers de dollars)

	Notes	1999	1998
ACTIF			
À court terme			
Encaisse et placements		164 753	53 372
Placements - Fonds d'amortissement	(4)	131 780	148 454
Débiteurs	(5)	168 819	252 154
Stock		10 718	10 423
		476 070	464 403
À long terme			
Placements	(4)	48 396	43 267
Placements - Fonds d'amortissement	(4)	686 485	595 356
Avances et prêts à des sociétés paramunicipales et filiale	(6a)	81 325	81 301
Propriétés immobilières destinées à la revente		55 131	47 605
Immobilisations	(7)	4 147 297	4 621 053
Frais reportés		2 760	3 842
		5 497 464	5 856 827
PASSIF			
À court terme			
Découverts bancaires	(8)	23	13 369
Créditeurs, provisions et charges à payer	(9)	331 313	278 206
Versements exigibles sur la dette à long terme	(10)	209 976	127 774
		541 312	419 349
À long terme			
Recettes reportées		86 942	88 059
Dette à long terme	(10)	2 471 180	2 576 063
Obligation nette - Régimes de retraite	(11)	1 579 300	1 640 700
		4 678 734	4 724 171
AVOIR DES CONTRIBUABLES			
Surplus		11 000	8 954
Réserves		75 954	53 035
Excédent - Fonds de services internes		114 698	15 652
Fonds réservés		5 714	4 146
Investissement net dans les éléments d'actif à long terme		2 271 098	2 776 841
Montant à pourvoir dans le futur	(12)	(1 659 734)	(1 725 972)
		818 730	1 132 656
Engagements et éventualités	(15)		
		5 497 464	5 856 827

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers cumulés.

Recettes et dépenses cumulées
Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	Note	1999		1998
		Budget	Réalisations	Réalisations
Recettes				
Taxes		1 338 436	1 354 068	1 322 574
Paiements tenant lieu de taxes		201 623	212 199	208 880
Services rendus aux organismes municipaux		26 660	27 794	26 005
Autres services rendus		108 781	104 344	105 121
Autres recettes		193 031	209 692	216 368
Transferts		107 913	104 145	135 138
		1 974 444	2 012 242	2 014 086
Dépenses				
Administration générale		247 331	251 205	232 174
Sécurité publique		392 195	391 668	449 899
Transport		335 943	336 580	316 970
Hygiène du milieu		165 279	181 569	173 833
Santé et bien-être		67 059	65 127	65 105
Urbanisme et mise en valeur du territoire		111 945	113 816	114 980
Loisirs et culture		294 391	282 913	258 182
Soutien financier	*(13)*	317 101	311 260	340 221
Contribution au fonds spécial des activités locales		46 832	46 832	46 832
		1 978 076	1 980 970	1 998 196
Résultat avant affectations		(3 632)	31 272	15 890
Affectations				
Fonds de roulement			255	(24)
Fonds des dépenses en immobilisations		(8 293)	(17 614)	(18 508)
Surplus		1 089	1 089	1 778
Réserves		10 836	10 836	5 741
Excédent - Fonds de services internes			11 052	6 436
		3 632	5 618	(4 577)
Résultat			36 890	11 313

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers cumulés.

Avoir des contribuables cumulé
Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

Surplus	1999	1998
Solde au début	8 954	9 571
Ajouter		
Résultat de l'exercice	36 890	11 313
Annulation d'affectations d'exercices antérieurs	438	835
	37 328	12 148
Déduire		
Affectations au résultat	1 089	1 778
Affectations à des réserves	34 193	10 987
	35 282	12 765
Solde à la fin	11 000	8 954

(en milliers de dollars)

Réserves	Solde au 98-12-31	Déductions: Utilisations	Déductions: Affectations annulées	Ajouts: Affectations	Ajouts: Autres	Solde au 99-12-31
Imprévus	31 411	1 061		1 000		31 350
Budget de l'exercice subséquent				18 000		18 000
Dépenses futures de fonctionnement	10 530	8 069	438	14 369		16 392
Sociétés paramunicipales	4 500					4 500
Charges sociales	3 773					3 773
Dépenses futures d'immobilisations	1 820	1 477		824		1 167
Partenariat	707	229				478
Investissements	294					294
	53 035	10 836	438	34 193		75 954

(en milliers de dollars)

Excédent - Fonds de services internes	Note	1999	1998
Solde au début			
Solde déjà établi		15 652	22 088
Redressement	(3)	110 098	
Solde redressé		125 750	22 088
Ajouter			
Remboursement de la dette à long terme		28 616	3 555
Contribution au fonds des dépenses en immobilisations		4 053	1 599
		32 669	5 154
Déduire			
Amortissement		43 367	11 120
Valeur comptable nette des actifs cédés		354	470
		43 721	11 590
Solde à la fin		114 698	15 652

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers cumulés.

Avoir des contribuables cumulé (suite)
Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

Fonds réservés	Solde au 98-12-31	Déductions		Ajouts		Solde au 99-12-31
		Utilisations	Affectations annulées	Affectations	Autres	
Parcs et terrains de jeux	3 438	385			1 835	4 888
Unités de stationnement	708				118	826
	4 146	385			1 953	5 714

(en milliers de dollars)

Investissement net dans les éléments d'actif à long terme	Note	1999	1998
Solde au début			
Solde déjà établi		2 776 841	2 658 933
Redressement	(3)	(632 270)	
Solde redressé		2 144 571	2 658 933
Ajouter			
Contribution au fonds d'amortissement		185 915	193 455
Acquisition à même les subventions et autres sources		12 812	32 962
Remboursement de la dette à long terme		19 678	22 122
Contribution au fonds des dépenses en immobilisations		17 614	18 508
Fonds des conduits souterrains - Excédent - Fonds de retraite anticipé		93	
Prêt à long terme			66 246
		236 112	333 293
Déduire			
Radiation d'immobilisations		55 406	60 542
Versements au fonds d'amortissement relatifs aux immobilisations amorties		32 616	7 555
Cession d'immobilisations		4 816	113 708
Contribution à la provision pour fluctuation du change		1 801	1 652
Solde des règlements d'emprunt fermés porté au fonds d'amortissement		8 018	17 593
Provision pour dévaluation			12 572
Dépenses de fonctionnement financées par emprunt		6 889	1 753
Remboursement de prêts à long terme		39	10
		109 585	215 385
Solde à la fin		2 271 098	2 776 841

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers cumulés.

Flux de trésorerie cumulés
Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	Notes	1999	1998
Activités de fonctionnement			
Résultat avant affectations		31 272	15 890
Résultat du fonds de roulement		255	(24)
Dépenses de fonctionnement financées par emprunt		(6 889)	(1 753)
Éléments de financement et d'investissement imputés au résultat			
Cession d'immobilisations		(2 673)	(8 662)
Remboursement de la dette à long terme		19 678	22 122
Contribution au fonds d'amortissement		145 281	168 307
Avances et prêts aux sociétés paramunicipales		(39)	(10)
		186 885	195 870
Éléments n'affectant pas les liquidités			
Amortissement des immobilisations		50 751	16 002
Amortissement des frais reportés		1 082	
Amortissement des recettes reportées		(5 387)	(6 047)
Provision pour moins-value et radiation des placements			26 065
		233 331	231 890
Variation nette des autres éléments à court terme	*(14b)*	135 928	(38 154)
		369 259	193 736
Activités de financement			
Produit des emprunts		221 881	200 000
Rachat d'obligations par refinancement		(110 168)	(84 709)
Rachat d'obligations par le fonds d'amortissement		(107 575)	(172 008)
Remboursement de la dette à long terme		(19 678)	(22 122)
		(15 540)	(78 839)
Activités d'investissement			
Acquisition de placements		(185 915)	(193 455)
Cession de placements		109 715	173 849
Avances et prêts aux sociétés paramunicipales et filiale		(24)	(66 236)
Achats de propriétés immobilières destinées à la revente		(10 650)	
Acquisition d'immobilisations		(156 621)	(164 552)
Cession d'immobilisations		7 298	77 736
Frais reportés			(3 842)
Subventions, contributions des promoteurs et autres		12 812	32 962
Fonds réservés		1 568	268
		(221 817)	(143 270)
Évolution des espèces et quasi-espèces		131 902	(28 373)
Espèces et quasi-espèces au début	*(14a)*	31 021	59 394
Espèces et quasi-espèces à la fin	*(14a)*	162 923	31 021

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers cumulés.

Notes et tableaux complémentaires
31 décembre 1999

1- STATUT

La Ville de Montréal (la Ville) est un organisme municipal existant en vertu des lois de la Province de Québec et principalement de la charte de la Ville (1959-1960 chapitre 102 et ses modifications). Elle est dirigée par un conseil et un comité exécutif. La Ville est responsable des activités municipales à caractère local.

2- ÉNONCÉ DES PRINCIPALES PRATIQUES ET CONVENTIONS COMPTABLES

a) États financiers cumulés

Selon la comptabilité en usage dans les municipalités, la Ville enregistre ses transactions dans différents fonds et états. Les fonds et les états sont établis pour administrer et contrôler les ressources acquises et les dettes contractées pour la réalisation d'activités compte tenu de certains règlements ou restrictions. Un fonds peut comprendre des éléments d'actif, de passif et d'avoir net, des recettes et des dépenses et avoir ses propres pratiques et conventions comptables.

La Ville présente dans des états financiers cumulés les transactions qui ont été comptabilisées dans les divers fonds et états. Les opérations et les soldes interfonds sont éliminés. Les sommes dont l'utilisation est assujettie à certains règlements ou restrictions sont présentées distinctement.

De plus, en vertu de sa charte, la Ville a constitué des sociétés paramunicipales. Celles-ci sont des sociétés sans but lucratif que la Ville contrôle soit en nommant les membres du conseil d'administration, soit en approuvant les budgets ou en contribuant à l'équilibre budgétaire de leurs opérations. Les états financiers des sociétés paramunicipales et de la filiale ne sont ni cumulés ni consolidés aux états financiers de la Ville.

Les états financiers cumulés regroupent les fonds et les états suivants :

i) Fonds et états municipaux

Fonds général

Le fonds général sert à enregistrer les transactions courantes de la Ville, ainsi que les comptes d'actif et de passif s'y rapportant.

Fonds de roulement

Le fonds de roulement sert à enregistrer les transactions concernant l'émission de bons ou billets du trésor aux fins de financement temporaire pour un montant n'excédant pas 10 % des crédits prévus au budget de l'exercice courant.

Fonds d'amortissement

Le fonds d'amortissement sert à enregistrer les transactions relatives aux sommes accumulées en vue du remboursement d'emprunts à long terme ne comportant pas de remboursements annuels.

L'amortissement de ces emprunts se fait en effectuant des versements au fonds d'amortissement afin que le capital de ces emprunts soit entièrement amorti durant une période n'excédant pas la durée des emprunts et le terme maximum de leur refinancement.

Afin de faire face aux fluctuations du change lors de l'échéance d'emprunts contractés en monnaie étrangère, les versements au fonds d'amortissement sont effectués selon la valeur courante des monnaies étrangères plutôt que selon leur valeur d'origine et si, pour chacun des emprunts, la somme accumulée au fonds d'amortissement est inférieure au montant que l'on devrait y retrouver selon le taux de change en vigueur en fin d'exercice, la provision pour fluctuation du change est augmentée d'une contribution additionnelle du fonds général au fonds d'amortissement dans chacune des années à courir entre la fin de l'exercice et l'échéance de l'emprunt. Tout versement supérieur au montant crédité à la provision pour rachat d'obligations figure au poste «provision pour fluctuation du change».

Les excédents d'emprunt sont versés directement au fonds à la fermeture des règlements.

2- ÉNONCÉ DES PRINCIPALES PRATIQUES ET CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Fonds des dépenses en immobilisations

Le fonds des dépenses en immobilisations sert à enregistrer et à contrôler les dépenses en immobilisations et toutes autres transactions autorisées par règlements d'emprunt. Le financement temporaire des dépenses en immobilisations, si nécessaire, est assuré par des avances du fonds général, du fonds de roulement ou du fonds d'amortissement.

État de l'actif à long terme

À l'exception des immobilisations des fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel, des conduits souterrains, du matériel roulant et des ateliers et des immeubles, l'état de l'actif à long terme sert à comptabiliser les éléments de l'actif immobilisé acquis par la Ville à même son fonds des dépenses en immobilisations, les biens immobiliers acquis lors de ventes pour défaut de paiement de taxes et les biens loués en vertu de contrats de location-acquisition. Les prêts et les avances à long terme aux sociétés paramunicipales et à la filiale, qui sont financés par règlements d'emprunt, sont aussi présentés à cet état.

État de la dette à long terme

L'état de la dette à long terme sert à comptabiliser les emprunts à long terme contractés par la Ville et à identifier le mode de remboursement de cette dette.

Une partie des emprunts à long terme contractés par la Ville est, à l'échéance, recouvrée du gouvernement du Québec et d'autres municipalités de la Communauté urbaine de Montréal. Ces montants à recouvrer sont comptabilisés à l'état de la dette à long terme.

ii) Fonds d'entreprises municipales

Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel

Le Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel sert à enregistrer les transactions liées à la réception et à l'enfouissement de déchets solides sur le site de l'ancienne carrière Miron.

Fonds des conduits souterrains

Le Fonds des conduits souterrains sert à enregistrer les transactions relatives à la construction, à l'entretien et à l'administration d'un système de conduits souterrains à l'intérieur des limites territoriales de la Ville. L'administration du réseau municipal de conduits souterrains a été déléguée à la Commission des services électriques qui fut créée par la Ville le 27 juin 1910 à la suite d'une loi spéciale du gouvernement du Québec. Les pouvoirs d'emprunt et de gestion des ressources financières n'ont pas été délégués à la Commission par la Ville.

La Ville fixe, d'année en année, le taux des redevances payables par les utilisateurs des conduits de manière à couvrir les coûts d'administration, d'entretien et de financement de ses conduits souterrains.

Fonds des équipements scientifiques

Le Fonds des équipements scientifiques sert à enregistrer les transactions relatives à l'exploitation du Jardin botanique, du Planétarium et du Biodôme. Depuis le 17 décembre 1998, la Ville gère ces équipements à titre de concessionnaire.

Fonds de gestion de la sécurité du revenu

Le Fonds de gestion de la sécurité du revenu sert à enregistrer les transactions relatives aux conventions intervenues entre, d'une part, la Ville et le ministère de la Solidarité sociale et, d'autre part, la Ville, le ministère de la Santé et du Service social et la Régie régionale de Montréal-centre. Ces conventions concernent l'administration, par la Ville, de programmes en matière de sécurité du revenu, d'organisation des services publics d'emploi et de santé communautaire.

2- ÉNONCÉ DES PRINCIPALES PRATIQUES ET CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

iii) Fonds de services internes

Fonds du matériel roulant et des ateliers

Le Fonds du matériel roulant et des ateliers sert à enregistrer les transactions relatives à l'utilisation des véhicules et des petits outils par les services municipaux.

Fonds des immeubles

Le Fonds des immeubles, créé le 1er janvier 1999, sert à enregistrer les transactions relatives à l'utilisation d'immeubles et d'installations diverses par les services municipaux.

b) Méthode de comptabilité

La comptabilisation des transactions aux livres de la Ville s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les recettes et les dépenses d'un exercice sont constatées lorsque les recettes sont gagnées et les dépenses effectuées sans considération du moment où les opérations sont réglées par un encaissement ou un décaissement.

Certaines transactions spécifiques se comptabilisent cependant selon la méthode de la comptabilité de caisse : les recettes d'intérêts sur les placements et les débiteurs, la dépense d'intérêts sur la dette à long terme ainsi que les charges relatives aux régimes de retraite, aux vacances, aux congés de maladie. De plus, les réclamations en justice sont imputées aux résultats lors du règlement de ces dernières ou lors du prononcé d'un jugement défavorable.

Par ailleurs, les passifs relatifs aux régimes de retraite et aux régimes de congés de maladie et de vacances financés à même les budgets futurs sont présentés au bilan. La contrepartie de ces passifs est montrée à l'avoir des contribuables au poste «montant à pourvoir dans le futur».

c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'origine majoré des frais d'escompte et d'émission des emprunts à long terme et de certains frais de financement temporaire et, à l'exception de celles du Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel et de celles des fonds de services internes, elles ne sont pas amorties.

De plus, les subventions et les contributions reçues de tiers, relatives à l'achat des immobilisations qui ne sont pas amorties, sont imputées au poste «investissement net dans les éléments d'actif à long terme». Afin de ne pas montrer indéfiniment ces immobilisations à l'état de l'actif à long terme, seules les acquisitions des 40 dernières années figurent à cet état (cinq années dans le cas des biens mobiliers).

Les immobilisations du Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel et des fonds de services internes sont amorties selon les méthodes, les périodes et les taux suivants :

	Méthodes	Périodes	Taux
Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel :			
Biens mobiliers	linéaire	5-20 ans	
Bâtiments publics et chantiers	linéaire	4-20 ans	
Fonds de services internes :			
Biens mobiliers	dégressif		10-55 %
Bâtiments publics et chantiers	linéaire	25 ans	

d) Frais reportés

Les frais reportés, constitués de dépenses électorales, sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de quatre ans.

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 1999

2- ÉNONCÉ DE PRINCIPALES PRATIQUES ET CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

e) Conversion des devises

Les recettes et dépenses résultant d'opérations conclues en devises sont converties en dollars canadiens aux cours en vigueur lors des opérations.

Les placements et les emprunts contractés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. La dette faisant l'objet d'une couverture contre les risques de change (swap) est convertie aux taux de change établis selon les conditions de la couverture.
Les remboursements d'emprunt et les versements au fonds d'amortissement relatifs à des emprunts libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains ou pertes résultant de l'écart entre le taux de conversion original et le taux de conversion à la date du remboursement ou du versement sont imputés aux recettes et dépenses.

La différence entre les gains et pertes résultant de la conversion des éléments monétaires au taux en vigueur à la date du bilan et les gains et pertes de change déjà imputés à l'état des recettes et dépenses est présentée à l'avoir des contribuables au poste «montant à pourvoir dans le futur».

f) Placements, avances et prêts

Les placements sont comptabilisés au coût et les avances et prêts aux sociétés paramunicipales et filiale sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de recouvrement nette. L'escompte ou la prime relatif aux placements est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire jusqu'à l'échéance. L'utilisation des sommes accumulées au compte «placements – fonds d'amortissement» est restreinte aux remboursements d'emprunts à long terme ne comportant pas de remboursements annuels.

g) Stock

Les marchandises en stock sont évaluées selon la méthode du coût moyen.

h) Provision pour escompte et frais d'émission d'obligations

La provision pour escompte et frais d'émission d'obligations est la contrepartie de l'imputation aux dépenses en immobilisations d'un montant pour tenir compte des frais financiers à supporter lors du financement de certaines dépenses. Lors du financement et du refinancement de ces dépenses, cette provision est diminuée du montant de l'escompte à la vente d'obligations et des autres frais d'émission.

i) Provision pour contestations de taxes

La provision pour contestations de taxes représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluations foncières ou de valeurs locatives et à des contestations de codification prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

j) Recettes reportées

Lors de la cession d'immobilisations présentées à l'état de l'actif à long terme, le produit de cession est comptabilisé aux recettes reportées jusqu'à concurrence du solde de la dette associée au règlement d'emprunt et au résultat pour l'excédent du produit de cession sur ce solde de dette. Ces recettes reportées sont amorties linéairement sur la durée résiduelle du règlement d'emprunt. Les recettes reportées résultant d'une vente de concession sont amorties linéairement sur la durée de l'entente.

k) Réserves

Le surplus accumulé peut être utilisé par la Ville pour la création de réserves à des fins diverses.

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 1999

2- ÉNONCÉ DES PRINCIPALES PRATIQUES ET CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

l) Excédent – Fonds de services internes

La méthode de prise en charge des dépenses relatives aux immobilisations des fonds de services internes diffère de celle retenue à des fins de taxation. Les écarts résultant de ces différences sont présentés distinctement au poste «Excédent – Fonds de services internes» à l'avoir des contribuables. Afin de présenter le résultat cumulé sur la base de taxation, la variation de cet excédent est imputée à l'état des recettes et dépenses à titre d'affectation.

m) Fonds réservés

En vertu de sa charte, certaines sommes perçues par la Ville doivent être affectées à des comptes spéciaux du fonds général, intitulés fonds réservés à des fins de parcs et de terrains de jeux et à des fins d'unités de stationnement. Ces sommes ne peuvent être utilisées qu'aux fins spécifiques de ces comptes spéciaux.

n) Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant un autre fonds, les comptes de surplus (déficit) et les réserves. Les affectations ne constituent ni des recettes ni des dépenses de fonctionnement.

o) Soutien financier

Les remboursements d'emprunts et les versements au fonds d'amortissement relatifs aux emprunts autres que ceux du Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel et des fonds de services internes font partie du soutien financier au même titre que les intérêts payés.

p) Dépenses de fonctionnement financées par emprunt

Les dépenses de fonctionnement financées par emprunt, dont certaines contributions aux sociétés paramunicipales, sont comptabilisées en réduction de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme.

q) Coûts et obligations découlant des régimes de retraite

Les coûts et obligations relatifs aux régimes de retraite des employés de la Ville sont établis à partir d'évaluations actuarielles basées sur des hypothèses actuarielles de même que sur les hypothèses les plus probables de l'avis de l'administration municipale. Les éléments d'actif de ces régimes sont évalués à une valeur axée sur la valeur marchande moyenne établie sur une période de trois ans.

Les coûts des prestations découlant des régimes de retraite pour services courants sont déterminés selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service avec une projection des salaires. Selon cette méthode, la provision actuarielle correspond à la valeur des prestations constituées à l'égard du service crédité à la date de l'évaluation et les cotisations pour le service courant correspondent à la valeur des prestations se constituant dans l'année.

Les coûts découlant des modifications aux régimes de retraite et des ententes pour la liquidation des engagements des anciens règlements des régimes de retraite sont reconnus en fonction de l'estimation actuarielle des sommes devant être versées annuellement.

r) Coûts de fermeture et d'après-fermeture

La Ville assumera, pour une période estimée à 20 ans, les coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides qu'elle a exploitées. Ces coûts correspondent à la valeur actualisée des dépenses de recouvrement et de contrôle et d'entretien des systèmes de biogaz et des produits de lixiviation, déduction faite de la valeur actualisée des intérêts calculés sur les sommes imputées aux exercices précédents. Ces coûts estimatifs sont constatés en fonction de la capacité utilisée des décharges.

Les hypothèses relatives au calcul de ces coûts sont révisées périodiquement pour tenir compte des progrès dans la gestion des décharges contrôlées de déchets solides.

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 1999

2- ÉNONCÉ DES PRINCIPALES PRATIQUES ET CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

s) Présentation des dépenses

- l'administration générale : les coûts des services législatifs, exécutifs et juridiques, ceux de la gestion administrative, financière et des ressources humaines ainsi que les dépenses de mauvaises créances;
- la sécurité publique : les coûts reliés à la protection des personnes et des biens;
- le transport : les dépenses relatives à l'entretien des chaussées, des trottoirs et du système d'éclairage, à l'enlèvement de la neige et aux activités reliées au transport public et à la circulation;
- l'hygiène du milieu : les coûts d'exploitation et d'entretien des réseaux d'aqueduc, d'égouts ainsi que le coût de l'enlèvement et du traitement des ordures ménagères;
- la santé et le bien-être : les coûts relatifs à la surveillance de la santé;
- l'urbanisme et la mise en valeur du territoire : les dépenses reliées à l'ensemble des activités de développement urbain et économique;
- les loisirs et la culture : les coûts reliés à l'exploitation des bibliothèques, maisons de la culture, arénas, piscines et parcs;
- le soutien financier : les frais financiers reliés à la dette;
- la contribution au fonds spécial des activités locales : le coût de transfert imposé par le gouvernement du Québec.

t) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige, de la part de l'administration municipale, qu'elle formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés.

3- MODIFICATION DE CONVENTION COMPTABLE

Depuis le 1er janvier, les immobilisations présentées au Fonds des immeubles sont amorties et, par conséquent, les remboursements d'emprunt et les versements au fonds d'amortissement ne sont plus comptabilisés à la dépense. Cette modification de convention comptable, appliquée de façon rétroactive sans redressement des états financiers antérieurs, a affecté les postes suivants au 1er janvier 1999 :

Valeur comptable nette des immobilisations	(522,2 M$)
Excédent-Fonds de services internes	110,1 M$
Investissement net dans les éléments d'actif à long terme	(632,3 M$)

De plus, cette modification a diminué le résultat avant affectations de 10,6 M$, soit une augmentation de l'amortissement des immobilisations de 32,1 M$ et une réduction du soutien financier de 21,5 M$.

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 1999

4- PLACEMENTS
(en milliers de dollars)

	1999				1998
	Fonds d'amortissement	Autres fonds	Total		Total
Dépôts à terme et autres titres	104 706	158 669	263 375		101 844
Obligations	700 559	30 110	730 669		704 175
Débentures		20 000	20 000		20 000
Actions (1)	13 000		13 000		13 000
	818 265	208 779	1 027 044	(2)	839 019
Moins : fraction à moins d'un an	131 780	160 383	292 163		200 396
	686 485	48 396	734 881		638 623

(1) incluant les actions de la Société de gestion Marie-Victorin pour un coût de 1 $.

(2) valeur à la cote 1 036 955 (889 277 en 1998).

Le coût des obligations de la Ville détenues comme placement du fonds d'amortissement s'élève à 99,2 M$ (90,4 M$ en 1998). Les recettes des placements du fonds d'amortissement de 52,6 M$ (58,0 M$ en 1998) sont appliquées en réduction de la dépense de frais financiers. Les autres recettes de placements de 19,1 M$ (13,2 M$ en 1998) sont présentées au poste «autres recettes».

Les placements en devises, convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, s'élèvent à 18,5 M$ (46,7 M$ en 1998). Le gain de change relatif à ces placements s'élève à 1,7 M$ (5,6 M$ en 1998).

À l'exception des actions, les échéances des placements détenus par la Ville s'établissent comme suit :

	2000	2001	2002	2003	2004	Plus de 5 ans	Total
Dépôts à terme et autres titres	257 291			5 991		93	263 375
Obligations	34 872	106 909	75 573	166 147	119 730	227 438	730 669
Débentures						20 000	20 000
	292 163	106 909	75 573	172 138	119 730	247 531	1 014 044
Taux d'intérêt nominal moyen	5,43 %	8,87 %	8,31 %	7,32 %	7,09 %		

5- DÉBITEURS
(en milliers de dollars)

	1999	1998
Taxes	58 348	65 139
Paiements tenant lieu de taxes	21 852	26 242
Services rendus et autres recettes	88 621	160 773
	168 819	252 154

Une provision pour créances douteuses de 63,1 M$ (74,5 M$ en 1998) a été déduite des débiteurs.

6- SOCIÉTÉS PARAMUNICIPALES ET FILIALE

Les sociétés paramunicipales regroupent les sociétés sans but lucratif constituées conformément à la charte de la Ville. Bien que la Corporation d'habitations Jeanne-Mance et l'Office municipal d'habitation de Montréal aient été créés respectivement en vertu de la Loi 5-6 Élizabeth II et de la Loi de la Société d'habitation du Québec, la Ville les considère au même titre que ses sociétés paramunicipales.

La nature des activités de chacune des sociétés en exploitation se résume ainsi :

Corporation d'habitations Jeanne-Mance (CHJM)

Gérer et administrer un projet d'habitations à loyer modique. La Société canadienne d'hypothèques et de logement comble 75 % du déficit de la CHJM. Le solde du déficit est comblé par la Ville.

Institut de recherche en biologie végétale de Montréal (IRBV)

Promouvoir et exécuter des projets de recherche en biologie végétale et en horticulture. Promouvoir le développement de l'expertise de chercheurs hautement qualifiés et favoriser la divulgation et l'exploitation des connaissances dans ces domaines.

Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)

Loger sur le territoire de la Ville les personnes à faible revenu dans des immeubles d'habitation qu'elle construit et administre ou dans des logements appartenant à des tiers. La Société d'habitation du Québec comble 90 % du déficit de l'OMHM. Le solde du déficit est comblé par la Ville.

Société de développement de Montréal (SDM)

Acquérir, rénover, restaurer, construire, démolir, aménager, vendre, louer ou administrer des immeubles résidentiels, industriels, commerciaux et culturels situés sur le territoire de la Ville et, à la demande de la Ville, administrer des programmes de subventions relatifs à ces immeubles. De plus, elle peut sauvegarder, restaurer, rénover et réhabiliter des bâtiments d'intérêt historique ou architectural et assurer la réalisation de toute entente conclue entre le gouvernement du Québec et la Ville relativement à la mise en valeur de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal.

Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM)

Acquérir, rénover, restaurer, construire, démolir, vendre, louer ou administrer des immeubles sur le territoire de la Ville.

Société du parc des Îles (SPI)

Exploiter sur les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame à Montréal des activités à caractère récréatif, culturel et touristique.

Société de gestion Marie-Victorin (SGMV)

Créée en vertu de la Loi concernant certains équipements de la Ville de Montréal (Loi 447), cette filiale exploite certains équipements scientifiques acquis de la Ville. En vertu d'une entente intervenue le 17 décembre 1998, la Ville gère ces équipements à titre de concessionnaire pour une période maximale de cinq ans.

Des procédures de dissolution relatives à la Société du Palais de la civilisation (SOPAC) sont actuellement en cours.

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 1999

6- SOCIÉTÉS PARAMUNICIPALES ET FILIALE (suite)

a) Avances et prêts à long terme
(en milliers de dollars)

	1999			1998
	Avances de fonds de roulement (1)	Prêts	Total	Total
OMHM		7 332 (2)	7 332	7 370
SGMV		66 451 (3)	66 451	66 246
SOPAC	42		42	185
SPI	7 500		7 500	7 500
	7 542	73 783	81 325	81 301

(1) Avances sans intérêt ni modalité d'encaissement.
(2) Prêt sans intérêt, échéant de 2020 à 2033.
(3) Prêt sans intérêt, échéant au plus tard en 2003.

b) Contributions et subventions
(en milliers de dollars)

En vertu d'ententes diverses, la Ville a octroyé aux sociétés paramunicipales des contributions et des subventions réparties ainsi :

	1999	1998
CHJM	625	570
IRBV	50	50
OMHM	8 571	7 428
SDM		858
SGMV	45	
SHDM	2 773	3 091
SPI	6 809	6 759
	18 873	18 756

c) Échanges de biens et de services

En plus des transactions courantes reflétées dans les livres des sociétés et ceux de la Ville, divers biens et services sont fournis par la Ville aux sociétés :

CHJM : Le terrain et le bâtiment, propriétés de la Ville et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, sont loués à la Corporation moyennant un paiement de un dollar et autres considérations.

SDM : La Société loue de la Ville, par bail emphytéotique, des propriétés pour un loyer annuel de 302 $.

SPI : Conformément à la convention signée le 17 janvier 1985, les bâtiments, installations, aménagements et équipements se trouvant sur le site à la date de la convention sont utilisés sans contrepartie.

De plus, la Ville exploite, à titre de concessionnaire, les équipements de la Société de gestion Marie-Victorin pour une considération annuelle de 1 000 $.

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 1999

7- IMMOBILISATIONS
(en milliers de dollars)

	1999	1998
Biens mobiliers	91 267	91 721
Biens immobiliers - Propriétés acquises pour défaut de paiement des taxes	2 750	3 235
Aqueduc, réservoirs et usines de filtration	422 193	604 251
Égouts	362 767	360 099
Conduits souterrains	535 746	529 530
Rues, trottoirs, voie publique, ponts et tunnels	1 270 926	1 217 878
Bâtiments publics et chantiers	359 760	712 196
Acquisitions diverses	175 042	164 518
Parcs et terrains de jeux	329 013	323 718
Rénovation et développement urbain	149 016	149 183
Carrefour des îles	34 386	34 385
Biosphère	17 429	17 429
Île Notre-Dame et agrandissement de l'île Sainte-Hélène	64 856	64 856
Améliorations locales	327 297	342 250
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	4 849	5 804
	4 147 297	4 621 053

Les immobilisations du Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel et des fonds de services internes sont amorties. Au 31 décembre 1999, le coût des immobilisations de ces fonds totalise 1 150,7 M$ (229,0 M$ en 1998) et l'amortissement cumulé est de 708,3 M$ (145,4 M$ en 1998). Une dépense d'amortissement de 50,8 M$ (16,0 M$ en 1998) est imputée au résultat de l'exercice.

Un montant de 3,0 M$ (3,0 M$ en 1998) relatif aux frais d'escompte et d'émissions des emprunts à long terme, aux frais de financement temporaire et à certains frais d'exploitation du réseau de conduits souterrains a été ajouté au coût d'acquisition des immobilisations. De plus, un montant de 55,4 M$ (60,5 M$ en 1998) a été radié des immobilisations.

8- DÉCOUVERTS BANCAIRES

La Ville dispose de facilités de crédit à demande auprès de différentes institutions bancaires totalisant un maximum de 185,0 M$. En vertu de ces ententes, les montants peuvent être prélevés en dollars canadiens ou américains à des taux variables fondés sur le taux préférentiel canadien, le taux de base américain, le LIBOR ou le taux des acceptations bancaires.

9- CRÉDITEURS, PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
(en milliers de dollars)

	1999	1998
Créditeurs et charges à payer	257 353	220 049
Provision - contestations de taxes	31 957	30 719
Provision - coûts de fermeture et d'après-fermeture	18 686	20 943
Provision - sociétés paramunicipales	17 300	
Provision - escompte et frais d'émission	6 017	6 495
	331 313	278 206

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 1999

10- DETTE À LONG TERME
(en milliers de dollars)

	1999	1998
Dette obligataire brute (tableau 5)		
À la charge des contribuables	1 432 119	1 488 921
Pourvue au fonds d'amortissement et au fonds général	841 561	767 955
À recouvrer de tiers	402 293	441 607
	2 675 973	2 698 483
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition à des taux variant de 6,71 % à 7,15 %	5 183	5 354
	2 681 156	2 703 837
Moins : versements exigibles à court terme	209 976	127 774
	2 471 180	2 576 063

La Ville utilise des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de change et de taux d'intérêt relatifs à sa dette à long terme. Essentiellement, il s'agit de contrats d'échange de devises et de taux d'intérêt (swaps) qui réduisent le risque de change associé aux remboursements du principal et des intérêts de la dette. Ces swaps, décrits plus amplement au tableau 5, sont utilisés pour des emprunts totalisant 972,4 M$ (867,9 M$ en 1998).

En considérant ces swaps, tous les emprunts de la Ville, à l'exception d'un emprunt de 200,0 M$ échéant en l'an 2000, portent intérêts à taux fixe. Au 31 décembre 1999, les emprunts contractés en devises ne faisant pas l'objet d'une couverture s'élèvent à 55,0 M$ (92,1 M$ en 1998) et la perte sur change relative à ceux-ci se chiffre à 15,1 M$ (30,6 M$ en 1998). À cet effet, une provision de 4,8 M$ (11,5 M$ en 1998) est enregistrée au fonds d'amortissement.

Les versements sur la dette à long terme s'établissent comme suit :

	Dette obligataire (tableau 6)	Obligations - Contrats de location-acquisition	Total
2000	209 793	183	209 976
2001	157 568	195	157 763
2002	247 959	209	248 168
2003	262 035	223	262 258
2004	166 633	239	166 872
2005-2017	1 631 985	4 134	1 636 119
	2 675 973	5 183	2 681 156

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 1999

11- RÉGIMES DE RETRAITE

Les employés de la Ville doivent participer à des régimes de retraite contributifs à prestations déterminées en vertu desquels ils recevront une pension établie selon la durée de service et le salaire.

En vertu de la Loi concernant la négociation d'ententes relatives à la réduction des coûts de main-d'œuvre dans le secteur municipal (Loi 414) et de l'entente de principe concernant la capitalisation des engagements de la Ville de Montréal résultant des actes notariés et prévoyant des mesures de réduction des coûts de main-d'œuvre, des évaluations actuarielles des régimes de retraite ont été réalisées en date du 31 décembre 1997 pour les régimes autres que celui des juges de la cour municipale. Ce dernier a fait l'objet d'une évaluation actuarielle en date du 31 décembre 1999. D'après ces évaluations actuarielles, tous les régimes montraient un excédent actuariel compte tenu de la valeur actualisée des versements spéciaux futurs.

Basé sur les dernières évaluations actuarielles, le tableau suivant présente l'obligation nette au 31 décembre qui est constituée de la différence entre la valeur actuarielle de l'actif et celle des prestations constituées :

	1999			1998
(en millions de dollars)	Valeur actuarielle de l'actif	Valeur actuarielle des prestations constituées	Obligation nette	Obligation nette
Employés de la Ville				
Régime de retraite des cadres [1] [2]	281,2	534,0	(252,8)	(257,2)
Régime de retraite des contremaîtres [1]	12,8	146,0	(133,2)	(130,0)
Régime de retraite des fonctionnaires [1]	575,4	1 093,0	(517,6)	(526,8)
Régime de retraite des employés manuels [1]	906,5	1 021,4	(114,9)	(154,5)
Régime de retraite des pompiers	375,0	741,8	(366,8)	(373,4)
Régime de retraite des professionnels [1]	96,2	202,6	(106,4)	(105,9)
Régime de retraite des juges de la cour municipale	0,4	9,6	(9,2)	
Régime de rentes de la Commission des services électriques [3]	32,6	28,9	3,7	3,4
	2 280,1	3 777,3	(1 497,2)	(1 544,4)
Régime de retraite des policiers au service de la Ville avant 1972	172,6	254,7	(82,1)	(96,3)
	2 452,7	4 032,0	(1 579,3)	(1 640,7)

(1) Incluant le régime des prestations surcomplémentaires de retraite.
(2) Incluant le programme de prestations supplémentaires pour les cadres de direction.
(3) Incluant le Fonds spécial de retraite anticipée.

Afin de pourvoir à la liquidation de ses obligations, la Ville s'est engagée à effectuer des versements spéciaux dont les échéances s'échelonnent jusqu'au 31 décembre 2045. La valeur actualisée de ces versements représente 1 856,2 M$ au 31 décembre 1999. Les versements annuels s'établissent à 63,2 M$ pour les exercices 2000 à 2003 et à 104,1 M$ pour l'exercice 2004.

La Ville a imputé au résultat de l'exercice une somme de 107,9 M$ (111,4 M$ en 1998) concernant les cotisations pour le service courant et pour les versements spéciaux. Les prochaines évaluations actuarielles des régimes de retraite seront produites en date du 31 décembre 2000.

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 1999

12- MONTANT À POURVOIR DANS LE FUTUR
(en milliers de dollars)

Les éléments de passif relatifs aux régimes de retraite, aux congés de maladie et de vacances ainsi que les gains et pertes de change non enregistrés sur les placements et les dettes à long terme sont présentés directement au bilan de la façon suivante sans affecter le résultat :

	1999	1998
Actif		
Placements	1 721	5 606
Passif		
Créditeurs - régimes de congés de maladie et de vacances	71 920	71 701
Dette à long terme	10 235	19 177
Obligation nette - régimes de retraite	1 579 300	1 640 700
	1 661 455	1 731 578
Avoir des contribuables		
Montant à pourvoir dans le futur	(1 659 734)	(1 725 972)

13- SOUTIEN FINANCIER
(en milliers de dollars)

	1999	1998
Frais financiers	419 755	428 792
Recettes des placements du fonds d'amortissement	(52 648)	(57 978)
Recouvrements de tiers	(23 231)	(23 038)
Versements au fonds d'amortissement relatifs aux immobilisations amorties	(32 616)	(7 555)
	311 260	340 221

14- ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
(en milliers de dollars)

a) Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces se composent de l'encaisse, des placements à court terme du fonds général et des découverts bancaires. Les espèces et quasi-espèces présentées à l'état des flux de trésorerie comprennent les montants suivants :

	1999	1998
Encaisse	4 370	1 431
Acceptations bancaires et billets	158 576	42 959
Découverts bancaires	(23)	(13 369)
	162 923	31 021

14- ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (suite)
(en milliers de dollars)

b) Variation nette des autres éléments à court terme

	1999	1998
Débiteurs	83 335	(26 396)
Stock	(295)	(276)
Créditeurs, provisions et charges à payer (1)	52 888	(11 482)
	135 928	(38 154)

(1) Ce montant exclut la variation des créditeurs relatifs au régime de congés de maladie et de vacances.

15- ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

a) Contrats de location

En vertu de contrats de location de propriétés, la Ville s'est engagée à effectuer des versements pour un montant global de 154,8 M$. Les montants qui seront versés au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2000	2001	2002	2003	2004	2005-2052	Total
20,5 M$	18,2 M$	15,7 M$	14,5 M$	13,2 M$	72,7 M$	154,8 M$

b) Stationnement tarifé

En 1995, la Ville a confié l'exclusivité de ses activités relatives au stationnement tarifé en autoparc et sur rue à un organisme privé en vertu d'une entente échéant le 31 décembre 2024 et renouvelable pour une période additionnelle minimale de dix ans. À l'expiration de cette entente, la Ville s'est engagée à acheter de l'organisme les immobilisations ayant trait au stationnement tarifé. Au 31 décembre 1999, la valeur comptable nette de ces immobilisations a été estimée à 15,0 M$. De plus, la Ville s'est portée garante d'un emprunt dont le solde s'élève à 33,3 M$.

c) Réclamations et assurances

Les réclamations pendantes en justice contre la Ville s'élèvent à 147,9 M$ au 29 février 2000. Le règlement de l'ensemble de ces réclamations pourrait entraîner, au cours des prochains exercices, des charges additionnelles que la Ville estime à 19,7 M$.

Au nom de tous les citoyens de l'île de Montréal victimes d'allergie à l'herbe à poux, une citoyenne poursuit les municipalités, pour un montant pouvant atteindre 1 600 M$ pour la Ville de Montréal seulement, parce que les terrains dont elles sont propriétaires n'étaient pas exempts d'herbe à poux en fleurs. Les avocats de la Ville jugent l'ensemble des recours mal fondés.

La Ville ne contracte aucune assurance contre les risques. Par contre, en vertu de sa charte, la Ville doit prévoir à son budget une somme égale à 1,5 % de son revenu probable afin de pourvoir aux dépenses contingentes.

d) Environnement

Compte tenu des lois sur l'environnement, il est possible que le niveau de contamination de certains terrains détenus par la Ville excède les normes en vigueur. La Ville n'est pas en mesure de prévoir l'importance des exigences futures dans ce domaine et elle ne peut donc présentement, établir le coût des mesures correctrices à apporter, ni leur mode de financement.

15- ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (suite)

e) Dette indirecte

En plus des obligations que la Ville a contractées en son propre nom ou qu'elle a assumées par suite de l'annexion de territoires, la Ville est conjointement et solidairement responsable avec les autres municipalités de la Communauté urbaine de Montréal des dettes de ladite Communauté et de celles de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal qui ne seront pas remboursées par le gouvernement du Québec, soit respectivement 1 050,0 M$ et 247,3 M$. La dette indirecte comprend également la part de la Ville de la dette de sociétés paramunicipales. La part de la Ville de la dette nette et des dépenses à financer à long terme d'autres organismes au 31 décembre 1999 se résume comme suit :

(en milliers de dollars)	
Communauté urbaine de Montréal	309 279
Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal	105 766
Sociétés paramunicipales (1)	471 483
	886 528

(1) La Ville s'est portée garante sans réserve d'emprunts contractés par des sociétés paramunicipales dont le solde s'élève à 167,2 M$ au 31 décembre 1999. La Ville prendra aussi fait et cause dans toute poursuite découlant de l'exécution du mandat de la SPI.

16- PARTICIPATION À LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL (C.U.M.)

La Ville fait partie de la C.U.M., organisme gouvernemental régional qui regroupe 29 municipalités et qui est responsable de certaines activités municipales à caractère régional. La C.U.M. a été créée par une loi de l'Assemblée nationale du Québec entrée en vigueur le 1er janvier 1970. Les dépenses de la C.U.M. et celles de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal, un organisme distinct qui détient ses biens à titre de mandataire de la C.U.M., après déduction des subventions du gouvernement du Québec, sont réparties entre ses municipalités constituantes selon le potentiel fiscal de chacune.

La Ville est responsable d'environ 55 % des dépenses de la C.U.M. qui sont réparties entre les municipalités participantes. La Ville comptabilise au fonds général sa contribution de la façon suivante :

	1999	1998
	(en milliers de dollars)	
Dépenses par programme		
Administration générale	29 743	24 535
Sécurité publique	194 305	193 107
Transport	170 762	169 572
Hygiène du milieu	40 322	40 309
Urbanisme et mise en valeur du territoire	2 243	2 242
Loisirs et culture	15 257	15 252
	452 632	445 017

17- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres des états financiers de 1998 ont été redressés pour les rendre conformes à la nouvelle présentation des états financiers de 1999.

18- OPINION DES VÉRIFICATEURS

L'opinion des vérificateurs ne porte ni sur les fonds et états municipaux, ni sur les fonds d'entreprises municipales, ni sur le fonds de services internes, ni sur l'information complémentaire et statistique.

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 1999

TABLEAU 1 - DÉTAIL DU BILAN CUMULÉ
(en milliers de dollars)

	Fonds et états municipaux					
	Fonds général	Fonds de roulement (1)	Fonds d'amortissement	Fonds des dépenses en immobilisations	Etat de l'actif à long terme	Etat de la dette à long terme
ACTIF						
À court terme						
Encaisse et placements	184 537					
Placements			131 790			
Avances à d'autres fonds	12 665			10 816		
Débiteurs	152 569			10 624		
Stock	8 390					
	338 161		131 790	21 440		
À long terme						
Placements	48 303		686 485			
Avances et prêts à des sociétés paramunicipales et filiale	7 542				7 332	
Propriétés immobilières destinées à la revente					88 131	
Immobilisations					3 094 380	
Frais reportés	2 760					
Sommes à recouvrer pour le rachat d'obligations						[illegible]
Sommes disponibles pour le rachat d'obligations						[illegible]
Sommes à pourvoir pour le rachat d'obligations						[illegible]
	396 766		818 265	21 440	[illegible]	[illegible]
PASSIF						
À court terme						
Découverts bancaires	23					
Créditeurs, provisions et charges à payer	194 290		818 263	49 598		
Avances de divers fonds	38 068					
Immobilisations - Financement temporaire						
Investissement net dans les éléments d'actif à long terme sous financement					1 166 751	
Versements exigibles sur la dette à long terme						[illegible]
	232 381		818 263	49 598	1 166 751	[illegible]
À long terme						
Recettes reportées	79 176					
Dette à long terme						[illegible]
Obligation nette - Régimes de retraite						
	311 557		818 265	49 598	1 166 751	[illegible]
AVOIR DES CONTRIBUABLES						
Surplus	3 541					
Réserves	75 954					
Excédent - Fonds de services internes						
Fonds réservés	5 714					
Investissement net dans les éléments d'actif à long terme					2 117 111	
Montant à pourvoir dans le futur						
Excédent du financement permanent sur les dépenses				[illegible]		
	85 209			[illegible]	2 117 111	
	396 766		818 265	21 440	[illegible]	[illegible]

(1) Les soldes des comptes de bilan sont nuls à la fin de l'exercice financier 1999.

(2) La dette de ces fonds est incluse à l'état de la dette à long terme.

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 1999

Fonds d'entreprises municipales				Fonds de services internes			
Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel (2)	Fonds des conduits souterrains (2)	Fonds des équipements scientifiques (2)	Fonds de gestion de la sécurité du revenu	Fonds du matériel roulant et des ateliers (2)	Fonds des immeubles (2)	Ajustements et éliminations	Total cumulé
210							164 753
							131 780
	4 796	486	19 378	1 248	4 378	(50 733)	
3 745	449	219	89	138	986		188 819
1 371	90	887					10 718
5 332	5 335	1 552	19 465	1 386	5 362	(50 733)	476 070
	93						734 881
		66 451					81 325
							55 131
25 140	400 585			51 216	365 957		4 147 297
							2 760
						(402 283)	
						(841 561)	
						(1 437 302)	
30 472	406 003	66 003	19 465	52 602	371 319	(2 731 880)	5 497 464
							23
1 169	908	1 552	5 773	800	5 362	(746 345)	331 313
12 685						(50 733)	
8 667	15 577					(24 244)	
						(1 169 751)	
4 000	12 705	2 510		9 440	21 248	(48 983)	206 976
26 441	29 290	4 062	5 773	10 240	26 610	(2 041 056)	541 312
			7 766				86 942
4 000	331 970	30 290		29 976	242 312	(638 548)	2 471 180
						1 579 300	1 579 300
30 441	361 260	34 352	13 539	40 216	268 922	(1 100 314)	4 678 734
31	4 417		2 939	85			11 000
							75 954
				12 301	102 397		114 698
							5 714
	120 336	33 651					2 271 086
						(1 659 734)	(1 659 734)
						26 159	
31	124 753	33 651	2 939	12 386	102 397	(1 631 575)	818 730
30 472	486 003	66 003	16 465	52 602	371 319	(2 731 880)	5 497 464

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 1999

TABLEAU 2 - DÉTAIL DES RECETTES ET DES DÉPENSES CUMULÉES

(en milliers de dollars)

	Fonds municipaux			
	Fonds général	Fonds de roulement	Fonds d'amortissement	Fonds des dépenses en immobilisations
Recettes				
Taxes	1 354 805			
Paiements tenant lieu de taxes	212 199			
Services rendus aux organismes municipaux	27 794			
Autres services rendus	33 384			
Autres recettes	208 764	1 220	52 648	
Transferts	41 457			
Recettes de l'exercice versées au fonds général			(52 648)	
Financement				134 867
	1 878 403	1 220		134 867
Dépenses				
Administration générale	229 108			
Sécurité publique	392 945			
Transport	341 673			
Hygiène du milieu	175 098			
Santé et bien-être	1 912			
Urbanisme et mise en valeur du territoire	109 253			
Loisirs et culture	257 378			
Soutien matériel et technique	6 265			
Soutien financier	234 469	965		
Contribution au fonds spécial des activités locales	46 832			
Immobilisations et prêts à long terme				174 364
	1 795 131	965		174 364
Résultat avant affectations	83 272	255		(39 497)
Affectations				
Fonds général		(255)		17 614
Fonds de roulement	255			
Fonds des dépenses en immobilisations	(17 614)			
Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel	(8 965)			
Fonds des conduits souterrains	5 147			
Fonds des équipements scientifiques	(34 781)			
Fonds de gestion de la sécurité du revenu	(3 770)			
Fonds du matériel roulant et des ateliers	(4 268)			
Fonds des immeubles	(8 821)			
Surplus	1 089			
Réserves	10 836			
Excédent - Fonds de services internes	11 052			
	(47 865)	(255)		17 614
Résultat	35 412			(21 883)

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 1999

Fonds d'entreprises municipales				Fonds de services internes			
Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel	Fonds des conduits souterrains	Fonds des équipements scientifiques	Fonds de gestion de la sécurité du revenu	Fonds du matériel roulant et des ateliers	Fonds des immeubles	Ajustements et éliminations	Total cumulé
						(737)	1 354 068
							212 199
							27 794
18 973	58 833	12 802		54 224	131 380	(205 252)	104 344
1 313	615		1	83	11	(54 963)	209 692
			62 688				104 145
						52 648	
						(134 897)	
20 286	59 448	12 802	62 689	54 307	131 391	(343 201)	2 012 242
1 877	582	5 740	1 497			12 403	251 205
				47		(1 324)	391 668
						(5 293)	336 580
23 184						(16 693)	181 569
			64 138			(921)	85 127
	5 854					(1 291)	113 816
		28 648				(11 113)	282 613
				55 678	119 814	(181 757)	
2 210	47 214	5 196		2 870	20 398	(2 061)	311 260
							46 832
						(174 384)	
27 251	53 650	47 583	65 633	58 595	140 212	(382 414)	1 980 970
(6 965)	5 798	(34 781)	(2 944)	(4 288)	(8 821)	39 213	31 272
6 965	(5 147)	34 781	3 770	4 288	8 821	(70 837)	
							355
							(17 614)
						6 965	
						(5 147)	
						34 781	
						3 770	
						4 288	
						8 821	
							1 089
							10 836
							11 052
6 965	(5 147)	34 781	3 770	4 288	8 821	(17 359)	5 618
	651		826			21 854	38 890

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 1999

TABLEAU 3 - DÉTAIL DES RECETTES ET DES DÉPENSES CUMULÉES BUDGÉTISÉES

(en milliers de dollars)

		Fonds d'entreprises municipales		
	Fonds général	Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel	Fonds des conduits souterrains	Fonds des équipements scientifiques
Recettes				
Taxes	1 336 436			
Paiements tenant lieu de taxes	201 623			
Services rendus aux organismes municipaux	26 660			
Autres services rendus	35 628	19 183	58 340	14 435
Autres recettes	191 459	1 176	476	
Transferts	45 512			
	1 837 318	20 359	58 816	14 435
Dépenses				
Administration générale	225 873	1 912	574	
Sécurité publique	391 082			
Transport	339 239			
Hygiène du milieu	165 957	16 710		
Santé et bien-être	1 716			
Urbanisme et mise en valeur du territoire	106 108		6 344	
Loisirs et culture	268 900			38 473
Soutien matériel et technique	6 207			
Soutien financier	230 143	7 829	46 216	5 366
Contribution au fonds spécial des activités locales	46 832			
	1 782 057	26 451	53 134	43 839
Résultat avant affectations	55 261	(6 092)	5 682	(29 404)
Affectations				
Fonds général		6 092	(5 682)	29 404
Fonds des dépenses en immobilisations	(6 000)			
Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel	(6 092)			
Fonds des conduits souterrains	5 682			
Fonds des équipements scientifiques	(29 404)			
Fonds de gestion de la sécurité du revenu	(3 767)			
Fonds du matériel roulant et des ateliers	(4 729)			
Fonds des immeubles	(10 951)			
Surplus				
Réserves				
	(55 261)	6 092	(5 682)	29 404
Résultat				

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 1999

Fonds de gestion de la sécurité du revenu	Fonds de services internes: Fonds du matériel roulant et des ateliers	Fonds de services internes: Fonds des immeubles	Utilisations du surplus et des réserves	Ajustements et éliminations	Total cumulé
					1 336 436
					201 623
					26 660
	52 199	130 336		(201 340)	108 781
	150	800		(1 030)	193 031
62 401					107 913
62 401	52 349	131 136		(202 370)	1 974 444
853			2 281	15 838	247 331
			2 371	(1 258)	392 195
			1 003	(4 299)	335 943
			1 067	(18 455)	165 279
65 315			28		67 059
			878	(1 385)	111 945
			1 737	(14 719)	294 391
	54 690	115 928	267	(177 092)	
	2 388	26 159		(1 000)	317 101
					46 832
66 168	57 078	142 087	9 632	(202 370)	1 978 076
(3 767)	(4 729)	(10 951)	(9 632)		(3 632)
3 767	4 729	10 951		(49 261)	
			(2 293)		(8 293)
				6 092	
				(5 682)	
				29 404	
				3 767	
				4 729	
				10 951	
			1 089		1 089
			10 836		10 836
3 767	4 729	10 951	9 632		3 632

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 1999

TABLEAU 4 - DÉTAIL DES DÉPENSES PAR OBJET ET AFFECTATIONS CUMULÉES

(en milliers de dollars)

		Fonds d'entreprises municipales		
	Fonds général	Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel	Fonds des conduits souterrains	Fonds des équipements scientifiques
Rémunération	428 476	5 532	4 153	19 141
Avantages accessoires	131 907	1 509	626	5 547
Transport et communications	13 598	54	112	739
Services professionnels, administratifs et autres	62 751	1 987	781	7 456
Location et entretien	206 186	5 718	600	1 919
Amortissement des immobilisations		7 384		
Biens non durables	57 357	2 755	116	7 278
Frais financiers	234 469	2 210	47 214	5 195
Contribution au fonds spécial des activités locales	46 832			
Participation au déficit des sociétés paramunicipales	17 300			
Contributions à la Communauté urbaine de Montréal	452 632			
Mobilier, équipement et travaux non capitalisés	2 988	102	48	256
Créances douteuses	9 339			
Subventions à la restauration	31 051			
Contributions et subventions à des sociétés paramunicipales	18 823			50
Contributions à l'Association de bienfaisance et de retraite de la police de la Communauté urbaine de Montréal	10 431			
Contestations de taxes	10 000			
Dépenses contingentes	24 689			
Subventions diverses	25 413			
Rentes et annuités	2 214			
Autres	8 675			2
	1 795 131	27 251	53 650	47 583
Affectations	47 860	(6 965)	5 147	(34 781)
	1 842 991	20 286	58 797	12 802

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 1999

Fonds de gestion de la sécurité du revenu	Fonds de services internes: Fonds du matériel roulant et des ateliers	Fonds de services internes: Fonds des immeubles	Ajustements et éliminations	Total cumulé 1999	Total cumulé 1998
42 838	22 415	29 841		552 396	553 178
13 514	6 562	8 136		167 801	182 509
1 103	134	551		16 291	16 165
1 691	1 399	286	(13 341)	63 010	61 379
6 043	5 827	28 338	(192 648)	61 983	84 921
	11 257	32 110		50 751	16 002
256	7 981	19 241		94 984	92 238
	2 870	20 398	(1 096)	311 260	340 221
				46 832	46 832
				17 300	26 065
				452 632	445 017
188	150	1 227		4 959	4 165
				9 339	17 943
				31 051	24 191
				18 873	18 756
				10 431	10 431
				10 000	12 023
				24 689	5 212
				25 413	23 743
				2 214	2 194
		84		8 761	15 011
65 633	58 595	140 212	(207 085)	1 980 970	1 998 196
(3 770)	(4 288)	(8 821)		(5 618)	4 577
61 863	54 307	131 391	(207 085)	1 975 352	2 002 773

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 1999

TABLEAU 5 - DETTE OBLIGATAIRE DIRECTE EN COURS PAR ÉMISSION (en milliers)

Émission		Solde en cours					
Date	Valeur nominale	Taux d'intérêt	Échéances	En monnaies étrangères	En dollars canadiens		Références
En dollars canadiens							
Diverses	3 006	7,0 à 11,0	2000 à 2005		1 123	(a)	(1)(4)
01-03-1964	30 500	5,75	2004		8 328		E(2)(3)
01-11-1965	19 000	6,0	2005		3 750		C(2)(3)
01-03-1966	21 825	5,375	2000 à 2006		7 637	(b)	(2)(4)
01-09-1977	4 581	10,75	2000 à 2002		1 332	(c)	(1)(4)
01-02-1978	5 115	10,0	2000 à 2003		1 811	(c)	(1)(4)
29-05-1981	3 303	9,625	2000 à 2005		1 574	(c)	(1)(4)
12-08-1983	2 511	9,625	2000 à 2008		1 585	(c)	(1)(4)
27-01-1987	25 000	9,7	2007		25 000		(1)(5)
21-12-1989	43 000	10,25	2009		43 000		(1)(5)
20-09-1990	60 000	11,5	2000		60 000		(1)(5)
20-09-1990	35 000	11,5	2010		35 000		(1)(5)
13-12-1990	27 000	11,75	2000		27 000		(1)(5)
13-12-1990	66 000	12,0	2010		66 000		(1)(5)
02-10-1991	65 000	10,5	2001		65 000		D(1)(5)
02-10-1991	65 000	10,75	2011		65 000		D(1)(5)
25-02-1993	100 000	9,2	2005		100 000		D(1)(5)(6)
17-03-1993	125 000	9,0	2003		125 000		D(1)(5)
15-02-1994	125 000	6,375	2001		125 000		D(1)(5)
04-05-1994	100 000	9,03	2004		100 000		D(1)(5)(6)
10-01-1995	200 000	Flottant	2000		200 000		DG(1)(5)
20-06-1995	75 000	8,83	2005		75 000		D(1)(5)
26-02-1996	50 000	7,1	2003		50 000		D(1)(5)
13-03-1997	100 000	6,698	2007		100 000		DG(1)(5)
15-09-1997	60 000	6,22	2017		60 000		A(1)(5)
08-09-1998	6 000	5,1	2000		6 000		A(4)
08-09-1998	6 000	5,25	2001		6 000		A(4)
08-09-1998	6 000	5,35	2002		6 000		A(4)
08-09-1998	6 000	5,5	2003		6 000		A(4)
08-09-1998	20 000	5,65	2004		20 000		A(4)
15-09-1998	150 000	6,236	2008		150 000		D(1)(5)
18-02-1999	8 000	5,0	2000		8 000		D(1)(4)
18-02-1999	8 000	5,0	2001		8 000		D(1)(4)
18-02-1999	8 000	4,75	2002		8 000		D(1)(4)
18-02-1999	8 000	4,85	2003		8 000		D(1)(4)
18-02-1999	4 650	4,9	2004		4 650		D(1)(4)
18-02-1999	19 850	5,0	2005		19 850		D(1)(4)
28-10-1999	24 200	5,9	2002		24 200		D(1)(4)(5)
28-10-1999	15 800	6,15	2005		15 800		D(1)(4)(5)
28-10-1999	10 000	6,4	2009		10 000		D(1)(4)(5)
					1 648 640		

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 1999

Émission			Solde en cours				
Date	Valeur nominale		Taux d'intérêt	Échéances	En monnaies étrangères	En dollars canadiens	Références
Obligations remboursables en dollars canadiens par suite de contrats d'échange de devises							
26-02-1990	104 870	FS	7,25	2000			F(1)(5)
26-02-1990	69 809	$US	Variable	2000			FG
26-02-1990	81 676	$CA	10,975	2000		81 676	G
20-01-1992	125 000	FS	7,25	2002			F(1)(5)
20-01-1992	85 974	$US	Variable	2002			FG
20-01-1992	97 710	$CA	9,87	2002		97 710	G
04-05-1992	100 000	FS	7,25	2002			F(1)(5)
04-05-1992	66 256	$US	Variable	2002			FG
04-05-1992	79 057	$CA	10,215	2002		79 057	G
13-07-1992	70 000	DM	8,45	2002			F(1)(5)(6)
13-07-1992	52 458	$CA	9,463	2002		52 458	G
15-10-1992	8 622 782	Y	5,5	2002			F(1)(5)(6)
15-10-1992	70 161	$US	Variable	2002			FG
15-10-1992	85 000	$CA	8,21	2002		85 000	G
30-09-1993	3 000 000	Y	4,8	2003			F(1)(5)(6)
30-09-1993	2 500 000	Y	Variable	2003			F(1)(5)(6)
30-09-1993	69 655	$CA	7,525	2003		69 655	G
26-10-1994	56 000	$US	Variable	2004			F(1)(5)(6)
26-10-1994	75 152	$CA	9,744	2004		75 152	G
06-11-1995	70 000	DM	6,5	2001			F(1)(5)
06-11-1995	65 000	$CA	7,988	2001		65 000	G
16-10-1996	110 000	DM	Variable	2003			F(1)(5)
16-10-1996	100 000	$CA	7,583	2003		100 000	G
09-12-1996	60 000	DM	Variable	2003			F(1)(5)
09-12-1996	53 600	$CA	6,19	2003		53 600	G
26-06-1997	6 000 000	ESC	Variable	2007			F(1)(5)(6)
26-06-1997	48 000	$CA	7,077	2007		48 000	G
30-10-1997	1 600 000	FLUX	5,625	2007			F(1)(5)
30-10-1997	60 626	$CA	5,915	2007		60 626	G
26-02-1999	68 664	$US	5,375	2004			F(1)(5)
26-02-1999	104 432	$CA	5,35	2004		104 432	G
						972 366	
Total émis en dollars canadiens						**2 621 006**	

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 1999

TABLEAU 5 - DETTE OBLIGATAIRE DIRECTE EN COURS PAR ÉMISSION (suite)(en milliers)

Émission			Solde en cours				
Date	Valeur nominale		Taux d'intérêt	Échéances	En monnaies étrangères	En dollars canadiens	Références
En dollars américains							
01-11-1964	60 000		5,0	2004	7 500	10 825	C(2)(3)
01-11-1966	30 000		6,0	2006	5 250	7 577	C(2)(3)
26-02-1999	11 273		5,375	2004	11 273	16 270	
					24 023	34 672	
Obligations remboursables en dollars américains par suite de contrats d'échange de devises							
26-02-1990	20 130	FS	7,25	2000			F(1)(5)
26-02-1990	13 400	$US	Variable	2000			FG
26-02-1990	13 400	$US	9,33	2000	13 400	19 340	G
Total émis en dollars américains					37 423	54 012	
En livres sterling							
12-07-1888	1 440		3,0	Perpétuelle	380	955	(1)
Total émis en monnaies étrangères						54 967	
TOTAL - VALEUR AUX LIVRES						2 675 973	

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 1999

		Solde en cours		
		En monnaies étrangères	En dollars canadiens	Répartition en pourcentage
Sommaire				
Dollars canadiens	$CA		2 621 006	98%
Dollars américains	$US	37 423	54 012	2%
Livres sterling	£	380	955	
			2 675 973	100%

(a) Diverses émissions d'obligations dont le solde individuel est inférieur à 1,0 M$.
(b) Dette à rembourser au gouvernement du Québec.
(c) Dette à rembourser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement.
A Rachetables à un prix n'excédant pas 100 %.
B Rachetables, à toute date d'échéance d'intérêts après une date déterminée, à 100 %; rachetables à 100 % pour fins d'amortissement.
C Rachetables à toute date d'échéance d'intérêts après une date déterminée, au montant en principal plus une prime déterminée; rachetables à 100 % pour fins d'amortissement.
D Non rachetables avant échéance.
E Non rachetables excepté pour fins d'amortissement; rachetables à 100 % pour fins d'amortissement.
F Contrat ayant fait l'objet d'une convention d'échange de devises ou de taux d'intérêt. Seul le montant pour lequel la Ville est ultimement responsable est indiqué comme solde en cours.
G Convention d'échange de devises ou de taux d'intérêt.
(1) Pour travaux publics, améliorations locales et autres dépenses.
(2) Pour le réseau initial du métro.
(3) Obligations à fonds d'amortissement (rachat annuel obligatoire).
(4) Obligations en séries.
(5) Des contributions annuelles provenant des recettes courantes sont accumulées pour fins de remboursement.
(6) Billets à terme.

Dollars canadiens	$CA
Dollars américains	$US
Escudos portugais	ESC
Francs luxembourgeois	FLUX
Francs suisses	FS
Livres sterling	£
Marks allemands	DM
Yens japonnais	Y

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 1999

TABLEAU 6 - ÉCHÉANCE DE LA DETTE OBLIGATAIRE (en milliers)

ANNÉES	Dollars canadiens		Dollars américains	
	Échéance (1)	À refinancer (2)	Échéance (1)	À refinancer (2)
2000	387 025	199 820	15 650	
2001	273 564	119 244	2 250	
2002	357 275	112 564	2 250	
2003	416 846	174 327	13 523	
2004	308 516	145 131	2 250	
2005	213 202	79 424	750	
2006	1 477		750	
2007	233 852	42 241		
2008	150 249	41 007		
2009	53 000	3 251		
2010	101 000			
2011	65 000			
2017	60 000			
	2 621 006	917 009	37 423	
Perpétuel				
	2 621 006	917 009	37 423	

Notes : (1) Les montants de cette colonne représentent les emprunts venant à échéance durant chacune des années indiquées.

(2) Ces montants sont inclus dans la colonne échéance.

(3) De ce montant, 818,3 M$ sont déjà accumulés au fonds d'amortissement en date du 31 décembre 1999. De plus, les recettes reportées liées à ces emprunts totalisent 23,3 M$.

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 1999

Livres sterling		Valeur aux livres en dollars canadiens		
Échéance (1)	À refinancer (2)	Échéance (1)	À refinancer (2)	Échéance nette
		409 613	199 820	209 793
		276 812	119 244	157 568
		360 523	112 564	247 959
		436 362	174 327	262 035
		311 764	145 131	166 633
		214 285	79 424	134 861
		2 558		2 558
		233 852	42 241	191 611
		150 249	41 007	109 242
		53 000	3 251	49 749
		101 000		101 000
		65 000		65 000
		60 000		60 000
		2 675 018	917 009	1 758 009
380		955		955
380		2 675 973 (3)	917 009	1 758 964
			À refinancer	917 009
				2 675 973 (3)

FONDS GÉNÉRAL

Fonds général
Bilan
Au 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1999	1998
ACTIF		
À court terme		
Encaisse et placements	164 537	53 023
Avances au Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel	12 665	16 430
Débiteurs - Taxes	58 348	65 139
Débiteurs - Paiement tenant lieu de taxes	21 852	26 242
Débiteurs - Autres	72 371	137 587
Stock	8 390	7 888
	338 161	306 309
À long terme		
Placements	48 303	43 267
Avances et prêts à des sociétés paramunicipales	7 542	7 685
Frais reportés	2 760	3 842
	396 766	361 103
PASSIF		
À court terme		
Découverts bancaires	23	13 389
Créditeurs et charges à payer	104 977	110 280
Provisions	89 313	51 682
Avances du fonds des dépenses en immobilisations	10 816	22 406
Avances du Fonds des conduits souterrains	4 786	4 965
Avances du Fonds des équipements scientifiques	466	625
Avances du Fonds de gestion de la sécurité du revenu	16 376	10 183
Avances du Fonds du matériel roulant et des ateliers	1 248	1 145
Avances du Fonds des immeubles	4 376	
Versements exigibles sur la dette à long terme		6 219
	232 381	220 854
Recettes reportées	79 176	80 096
	311 557	300 950
AVOIR DES CONTRIBUABLES		
Surplus	3 541	2 972
Réserve - Imprévus	31 350	31 411
Réserve - Budget de l'exercice subséquent	18 000	
Réserve - Dépenses futures de fonctionnement	16 392	10 530
Réserve - Sociétés paramunicipales	4 500	4 500
Réserve - Charges sociales	3 773	3 773
Réserve - Dépenses futures d'immobilisations	1 167	1 820
Réserve - Partenariat	478	707
Réserve - Investissements	294	294
Fonds réservés à des fins de parcs et de terrains de jeux	4 888	3 438
Fonds réservés à des fins d'unités de stationnement	826	708
	85 209	80 153
	396 766	361 103

Fonds général
Recettes
Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1999		1998
	Budget	Réalisations	Réalisations
1. Taxes			
1.1 Taxes foncières	943 051	945 407	938 670
1.3 Taxe d'eau et de services	159 020	164 607	161 939
1.4 Taxe d'affaires	219 164	228 713	222 680
1.5 Autres taxes	15 201	16 078	
	1 336 436	1 354 805	1 323 289
2. Paiements tenant lieu de taxes			
2.1 Gouvernement du Québec	118 689	127 780	128 406
2.2 Gouvernement du Canada	15 894	18 054	15 894
2.3 Autres paiements	67 040	66 365	64 580
	201 623	212 199	208 880
3. Services rendus aux organismes municipaux			
3.0 Services d'aqueduc	26 660	27 794	26 005
4. Autres services rendus			
4.1 Activités municipales	18 776	18 845	20 868
4.2 Services municipaux	8 777	6 978	9 152
4.3 Récupération de frais	7 960	7 561	7 193
4.4 Recouvrement d'autres frais	115		184
	35 628	33 384	37 397
5. Autres recettes			
5.1 Droits municipaux	27 304	34 287	48 496
5.2 Amendes et frais	78 861	76 304	69 189
5.3 Intérêts	17 482	28 058	22 630
5.4 Cession de biens immobiliers	8 650	6 964	12 816
5.9 Recettes diverses	59 162	63 153	62 262
	191 459	208 764	215 393
6. Transferts			
6.1 Gouvernement du Québec	3 066	4 255	3 497
6.2 Organismes et individus		42	2
6.3 Gouvernement du Canada		1 051	592
6.5 Contribution financière du gouvernement du Québec	20 446	21 203	19 816
6.7 Contribution pour mesures d'urgence du gouvernement du Québec	22 000	14 906	47 970
	45 512	41 457	71 877
	1 837 318	1 878 403	1 882 841

Fonds général
Dépenses par programme
Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1999		1998
	Budget	**Réalisations**	**Réalisations**
1. Administration générale			
1.1 Services législatifs et exécutifs	25 432	27 924	21 078
1.2 Application de la loi	26 599	24 482	22 813
1.3 Gestion financière et administrative	70 858	69 756	70 157
1.4 Greffe	8 149	8 169	5 851
1.5 Évaluation	10 370	10 370	10 367
1.6 Gestion du personnel	18 834	19 896	16 421
1.9 Autres dépenses	65 631	68 509	54 014
	225 873	229 106	200 701
2. Sécurité publique			
2.1 Activités policières et d'ordre public	216 705	216 640	214 582
2.2 Protection contre l'incendie et protection civile	165 209	167 503	222 766
2.9 Réglementation et inspections	9 168	8 802	8 939
	391 082	392 945	446 287
3. Transport			
3.1 Soutien administratif et technique	43 001	42 363	32 385
3.2 Voirie municipale	44 608	40 810	31 439
3.3 Enlèvement de la neige	54 669	61 145	55 818
3.4 Éclairage des rues	16 181	16 517	16 241
3.5 Signalisation routière	10 018	10 276	9 064
3.7 Transport en commun	170 762	170 762	169 612
	339 239	341 873	314 559
4. Hygiène du milieu			
4.1 Administration et soutien fonctionnel	7 805	10 319	13 006
4.2 Service d'eau et d'égouts	100 533	101 848	89 152
4.3 Traitement des déchets	57 165	62 477	62 938
4.9 Protection de l'environnement	454	454	454
	165 957	175 098	165 550

Fonds général
Dépenses par programme (suite)
Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1999		1998
	Budget	**Réalisations**	**Réalisations**
5. Santé et bien-être			
5.1 Interventions sociales et communautaires	**1 716**	**1 912**	1 824
5.2 Sécurité sociale			3
	1 716	**1 912**	1 827
6. Urbanisme et mise en valeur du territoire			
6.1 Urbanisme et zonage	**19 895**	**16 094**	16 513
6.2 Promotion et développement économique	**40 202**	**45 029**	29 582
6.3 Rénovation urbaine et restauration	**30 765**	**26 102**	21 819
6.4 Logement	**11 901**	**18 369**	31 067
6.9 Autres dépenses	**3 345**	**3 659**	4 245
	106 108	**109 253**	103 226
7. Loisirs et culture			
7.1 Activités récréatives	**216 361**	**204 727**	136 691
7.2 Activités culturelles et éducatives	**52 539**	**52 651**	40 728
	268 900	**257 378**	177 419
8. Soutien matériel et technique			
8.1 Soutien technique	**4 230**	**3 865**	3 224
8.2 Gestion des ateliers et du parc de véhicules		**145**	76
8.3 Gestion et exploitation des immeubles	**1 977**	**2 255**	88 405
	6 207	**6 265**	91 705
9. Soutien financier	**230 143**	**234 489**	284 435
9.4 Contribution au fonds spécial des activités locales	**46 832**	**46 832**	46 832

Fonds général
Dépenses par programme (suite)
Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1999		1998
	Budget	Réalisations	Réalisations
10. Affectations			
Fonds de roulement		(255)	24
Fonds des dépenses en immobilisations	6 000	17 614	18 508
Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel	6 092	6 965	13
Fonds des conduits souterrains	(5 682)	(5 147)	(5 912)
Fonds des équipements scientifiques	29 404	34 781	34 876
Fonds de gestion de la sécurité du revenu	3 767	3 770	1 719
Fonds du matériel roulant et des ateliers	4 729	4 288	3 714
Fonds des immeubles	10 951	8 821	
Surplus		(1 089)	(1 778)
Réserves		(10 836)	(5 741)
Excédent - Fonds de services internes		(11 052)	(6 436)
	55 261	47 860	38 967
Total des dépenses et affectations	1 837 318	1 842 991	1 871 528
Résultat		35 412	11 313
	1 837 318	1 878 403	1 882 841

Fonds général
Surplus
Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1999	1998
Solde au début	2 972	3 589
Résultat	35 412	11 313
Annulation d'affectations d'exercices antérieurs	439	835
Affectations au résultat	(1 089)	(1 778)
Affectations à des réserves	(34 193)	(10 987)
Solde à la fin	3 541	2 972

Fonds général
Dépenses par objet
Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1999		1998
	Budget	Réalisations	Réalisations
Rémunération	409 073	428 476	463 820
Avantages accessoires	149 297	131 907	153 400
Transport et communications	13 745	13 598	13 802
Services professionnels, administratifs et autres	68 606	62 751	63 202
Location et entretien	206 180	206 186	128 183
Biens non durables	54 821	57 357	75 094
Frais financiers	230 143	234 469	284 435
Contribution au fonds spécial des activités locales	46 832	46 832	46 832
Participation au déficit des sociétés paramunicipales		17 300	26 065
Contributions à la Communauté urbaine de Montréal	447 429	452 632	445 017
Mobilier, équipement et travaux non capitalisés	2 837	2 988	3 232
Créances douteuses	16 464	9 339	17 943
Subventions à la restauration	37 687	31 051	24 191
Contributions et subventions à des sociétés paramunicipales	29 033	18 823	18 706
Contributions à l'Association de bienfaisance et de retraite de la police de la Communauté urbaine de Montréal	10 396	10 431	10 431
Contestations de taxes		10 000	12 023
Dépenses contingentes	28 704	24 689	5 212
Subventions diverses	23 674	25 413	23 743
Rentes et annuités	2 260	2 214	2 194
Autres	4 876	8 675	15 016
	1 782 057	1 795 131	1 832 541
Affectations	55 261	47 860	38 987
	1 837 318	1 842 991	1 871 528

FONDS DE ROULEMENT

Fonds de roulement
Recettes et dépenses
Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1999	1998
Recettes		
Intérêts sur avances à d'autres fonds	1 220	252
Dépenses		
Intérêts	965	276
Résultat avant affectation	255	(24)
Affectation du (au) fonds général	(255)	24
Résultat		

FONDS D'AMORTISSEMENT

Fonds d'amortissement
Bilan
Au 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1999	1998
ACTIF		
À court terme		
Dépôts à terme et autres titres	98 715	52 897
Obligations échéant dans moins d'un an	33 065	95 557
	131 780	148 454
À long terme		
Obligations		
Provinces et organismes gouvernementaux	327 485	323 636
C.U.M. et S.T.C.U.M.	30 892	27 029
Ville de Montréal	91 246	83 899
Autres municipalités	70 558	31 635
Commissions scolaires, CEGEP, C.L.S.C. et hôpitaux	147 313	110 169
Dépôts à terme et autres titres	5 991	5 988
Actions, classe B - Société en commandite Baseball Montréal	13 000	13 000
	686 485	595 356
	818 265	743 810
PASSIF		
Provision pour rachat d'obligations	811 702	726 749
Provision pour fluctuation du change	4 842	11 455
Gain sur fluctuation du change	1 721	5 606
	818 265	743 810

Fonds d'amortissement
Recettes et dépenses
Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1999	1998
Recettes		
Intérêts sur placements	52 648	57 978
Recettes de l'exercice appliquées en réduction des frais financiers		
Emprunts généraux (fonds général)	(47 277)	(53 229)
Emprunts du Fonds des conduits souterrains	(4 882)	(4 436)
Emprunts pour le métro original (fonds général)	(78)	(61)
Emprunts du Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel	(411)	(252)

Fonds d'amortissement
Mouvement des provisions et du gain sur fluctuation du change
Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1999	1998
Solde au début	743 810	718 042
Ajouter		
Contributions :		
Fonds général		
Provision pour rachat d'obligations	122 608	152 026
Provision pour fluctuation du change	1 801	1 652
Fonds des dépenses en immobilisations		
Solde des règlements fermés porté au fonds d'amortissement	8 018	17 593
Transfert de la provision pour escompte et frais d'émission d'obligations	2 000	
Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel	4 000	4 000
Fonds des conduits souterrains	16 390	14 629
Fonds des équipements scientifiques	2 482	
Fonds du matériel roulant et des ateliers	7 125	3 555
Fonds des immeubles	21 491	
	185 915	193 455
Gain (perte) sur fluctuation du change	(3 885)	4 321
	182 030	197 776
Déduire		
Rachat d'obligations à même les provisions	107 575	172 008
Solde à la fin	818 265	743 810

FONDS DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Fonds des dépenses en immobilisations
Bilan
Au 31 décembre

(en milliers de dollars)

	[illegible]	[illegible]
ACTIF		
À court terme		
Avances au fonds général	[illegible]	[illegible]
Débiteurs	[illegible]	[illegible]
Subventions à recevoir	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]
PASSIF		
Créditeurs et charges à payer	[illegible]	[illegible]
Provision pour escompte et frais d'émission d'obligations	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]
EXCÉDENT DU FINANCEMENT PERMANENT SUR LES DÉPENSES (DES DÉPENSES SUR LE FINANCEMENT PERMANENT)	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]

Fonds des dépenses en immobilisations
État des activités
Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1999	1998
FINANCEMENT PERMANENT		
Nouveaux emprunts à long terme contractés	117 932	109 072
Contribution du fonds général	17 614	18 508
Contributions des promoteurs et autres sources	7 004	4 738
Subventions gouvernementales	5 808	28 224
Contribution du Fonds des immeubles	2 918	
Contribution du Fonds du matériel roulant et des ateliers	1 135	1 599
Contribution du Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel	100	
	152 511	162 141
DÉPENSES		
Immobilisations		
Biens mobiliers	9 193	8 234
Biens immobiliers - Propriétés acquises pour défaut de paiement de taxes	148	131
Aqueduc, réservoirs et usines de filtration	4 464	5 362
Égouts	8 599	10 235
Conduits souterrains (1)	940	893
Rues, trottoirs, voie publique, ponts et tunnels	64 894	62 251
Bâtiments publics et chantiers	2 028	35 095
Acquisitions diverses	11 467	3 278
Parcs et terrains de jeux	9 387	14 679
Rénovation et développement urbain	2 089	1 248
Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel	2 090	2 469
Fonds des conduits souterrains	7 160	7 329
Fonds du matériel roulant et des ateliers	9 677	13 348
Fonds des immeubles	24 315	
	156 621	164 552
Propriétés immobilières destinées à la revente	10 650	
Prêt à long terme - Société de gestion Marie-Victorin	204	
	167 475	164 552
Dépenses de fonctionnement financées par emprunt	6 889	1 753
	174 364	166 305
Excédent des dépenses sur le financement permanent de l'exercice	(21 853)	(4 164)
Solde des règlements fermés porté au fonds d'amortissement	(5 018)	(17 593)
Excédent du financement permanent sur les dépenses au début	1 712	23 469
Excédent du financement permanent sur les dépenses (des dépenses sur le financement permanent) à la fin	(28 159)	1 712

(1) Conduits souterrains autres que ceux inclus au Fonds des conduits souterrains.

ÉTAT DE L'ACTIF
À LONG TERME

État de l'actif à long terme
Actif à long terme et immobilisations de l'ensemble des fonds (1)
Au 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1999	1998
Actif immobilisé		
Biens mobiliers	34 550	32 138
Biens immobiliers - Propriétés acquises pour défaut de paiement de taxes	2 750	3 235
Travaux publics, bâtiments, voie publique, etc.		
Aqueduc, réservoirs et usines de filtration	399 178	604 251
Égouts	362 767	360 099
Conduits souterrains (2)	55 161	53 612
Rues, trottoirs, voie publique, ponts et tunnels	1 270 926	1 188 363
Bâtiments publics et chantiers	2 028	606 966
Acquisitions diverses	175 042	164 690
Parcs et terrains de jeux	329 013	320 389
Rénovation et développement urbain	149 018	149 183
Carrefour des îles	34 386	34 385
Biosphère	17 429	17 429
Île Notre-Dame et agrandissement de l'île Sainte-Hélène	64 856	37 756
Installations olympiques		141 000
Améliorations locales	327 297	342 250
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition		5 804
Immobilisations - Fonds municipaux	3 224 399	4 061 550
Immobilisations - Autres fonds		
Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel	25 140	30 434
Fonds des conduits souterrains	480 585	475 918
Fonds du matériel roulant et des ateliers	51 216	53 151
Fonds des immeubles	365 957	
Total des immobilisations	4 147 297	4 621 053
Propriétés immobilières destinées à la revente	55 131	47 605
Avances et prêts à long terme		
Office municipal d'habitation de Montréal	7 332	7 370
Société de gestion Marie-Victorin	66 451	66 246
	73 783	73 616
Total de l'actif à long terme	4 276 211	4 742 274
Mode de financement		
Actif acquis avant le 1er mai 1978	847 464	1 020 627
Emprunts et contributions	3 086 343	3 346 533
Subventions gouvernementales	293 408	322 453
Contributions des promoteurs et autres sources	48 996	52 661
	4 276 211	4 742 274

(1) Comprend tous les actifs à long terme à l'exception des placements et des avances et prêts financés autrement que par emprunt.

(2) Conduits souterrains autres que ceux inclus au Fonds des conduits souterrains.

État de l'actif à long terme
Mouvement de l'actif à long terme
et des immobilisations de l'ensemble des fonds
Exercice terminé le 31 décembre 1999

(en milliers de dollars)

Actif à long terme au 31 décembre 1998		4 742 274
Redressement au 1er janvier 1999		
Fonds des immeubles		(522 171)
Solde redressé au 1er janvier 1999		4 220 103
Ajouter		
Immobilisations		
Biens mobiliers		
- À même les emprunts et les contributions		9 193
Biens immobiliers - Propriétés acquises pour défaut de paiement de taxes		
- À même les emprunts et les contributions		148
Travaux publics, bâtiments, voie publique, etc.		
- À même les emprunts et les contributions	91 369	
- À même les subventions	5 808	
- À même le financement d'autres sources	6 861	104 038
Propriétés immobilières destinées à la revente		
- À même les emprunts et les contributions		10 650
Immobilisations du Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel		
- À même les emprunts et les contributions		2 090
Immobilisations du Fonds des conduits souterrains		
- À même les emprunts et les contributions		7 160
Immobilisations du Fonds du matériel roulant et des ateliers		
- À même les emprunts et les contributions		9 677
Immobilisations du Fonds des immeubles		
- À même les emprunts et les contributions		24 315
		167 271
Prêt à long terme		204
		167 475
Déduire		
Immobilisations		
Radiation (selon la période prévue)	55 406	
Ventes	5 171	60 577
Prêts à long terme		
Remboursement		39
Amortissement - Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel		7 384
Amortissement - Fonds du matériel roulant et des ateliers		11 257
Amortissement - Fonds des immeubles		32 110
		111 367
Actif à long terme au 31 décembre 1999		4 276 211

État de l'actif à long terme
Investissement net dans les éléments d'actif à long terme
Au 31 décembre

(en milliers de dollars)

		1999		1998
Total de l'actif à long terme et des immobilisations de l'ensemble des fonds		**4 276 211**		4 742 274
Dette à long terme				
Dette à long terme aux taux en vigueur à la date du bilan	(2 681 156)		(2 703 837)	
Fonds général - Refinancement anticipé			6 219	
Variation des taux de change	15 077	(2 666 079)	30 633	(2 666 985)
Excédent du financement permanent sur les dépenses (des dépenses sur le financement permanent)		(28 159)		1 712
Provision pour rachat d'obligations		811 702		726 749
Fonds des conduits souterrains				
Excédent - Fonds de retraite anticipé		93		
		2 393 768		2 803 750
Déduire				
Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel				
Immobilisations	25 140		30 434	
Dette à long terme	(8 000)		(12 000)	
Immobilisations - Financement temporaire	(8 667)	8 473	(6 676)	11 758
Fonds du matériel roulant et des ateliers				
Immobilisations	51 216		53 151	
Dette à long terme	(39 416)	11 800	(38 000)	15 151
Fonds des immeubles				
Immobilisations	365 957			
Dette à long terme	(263 560)	102 397		
		2 271 098		2 776 841

ÉTAT DE LA DETTE À LONG TERME

État de la dette à long terme
Dette à long terme
Au 31 décembre

	(en milliers de dollars)	
	1999	**1998**
Dette à long terme		
Dette obligataire	**2 675 973**	2 698 483
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	**5 183**	5 354
	2 681 156	2 703 837
Mode de remboursement		
Sommes à recouvrer		
Applicables au rachat de la dette contractée pour la construction et l'équipement du réseau initial du métro	**34 802**	41 316
Auprès d'autres municipalités pour les installations de production et de distribution d'eau	**40 941**	53 759
Auprès de tiers par le biais de redevances	**263 313**	275 675
Auprès du Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel	**4 116**	4 791
Auprès du gouvernement du Québec conformément au programme tripartite de réfection des infrastructures urbaines	**59 121**	66 066
	402 293	441 607
Sommes disponibles pour le rachat d'obligations		
Fonds général (recettes reportées)	**23 296**	24 145
Fonds d'amortissement	**818 265**	743 810
	841 561	767 955
Sommes à pourvoir pour le rachat d'obligations		
À la charge de l'ensemble des contribuables	**1 374 451**	1 426 540
À la charge d'une partie des contribuables	**57 668**	62 381
	1 432 119	1 488 921
Sommes à pourvoir en vertu de contrats de location-acquisition à la charge de l'ensemble des contribuables	**5 183**	5 354
	2 681 156	2 703 837

État de la dette à long terme
Mouvement de la dette à long terme
Exercice terminé le 31 décembre 1999

(en milliers de dollars)

Dette à long terme au 31 décembre 1998		2 703 837
Ajouter		
Emprunts contractés		
Emprunt en série, de 4,75 % à 5 %, pour refinancement partiel;		56 500
Emprunt, 5,35 %, pour immobilisations;		104 432
Emprunt, 5,375 %, pour refinancement complet;		10 949
Emprunt en série, de 5,9 % à 6,4 %, pour immobilisations (13,5 M$); et pour refinancement partiel (36,5 M$);		50 000
		221 881
Déduire		
Refinancement d'obligations à l'échéance		110 168
Fonds d'amortissement		
Remboursement d'obligations à l'échéance		107 575
Budget de fonctionnement		
Remboursement d'obligations à l'échéance	19 505	
Remboursement d'obligations avant l'échéance	3	
Remboursement d'obligations en vertu de contrats de location-acquisition à l'échéance	170	19 678
Perte sur fluctuation du change		7 141
		244 562
Dette à long terme au 31 décembre 1999		2 681 156

État de la dette à long terme
Dette obligataire directe en cours par monnaie
Au 31 décembre

(en milliers)

	1999			1998		
			$CA	%		$CA	%
À rembourser en dollars canadiens							
Obligations à fonds d'amortissement			1 825 178			1 908 494	
Billets à terme			780 765			680 265	
Obligations à rembourser aux gouvernements du Québec et du Canada			15 063			17 614	
			2 621 006	98		2 606 373	97
À rembourser en dollars américains							
Obligations à fonds d'amortissement	26 150	$US			28 400	$US	
Billets à terme	11 273	$US			31 000	$US	
	37 423	$US	54 012	2	59 400	$US	91 078	3
À rembourser en livres sterling							
Rentes inscrites (perpétuelles)	380	£	955		381	£	1 032	
Dette obligataire directe en cours au 31 décembre			2 675 973	100			2 698 483	100

État de la dette à long terme
Dette directe et indirecte et dépenses à financer à long terme
Au 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1999	1998
Dette directe (A)		
Travaux publics et améliorations locales	**2 458 731**	2 467 515
Réseau initial du métro	**46 431**	60 157
Programme tripartite de réfection des infrastructures urbaines	**170 811**	170 811
Dette obligataire directe brute	**2 675 973**	2 698 483
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	**5 183**	5 354
	2 681 156	2 703 837
Dépenses à financer à long terme (1) (financement anticipé) (2)(3)	**28 159**	(7 931)
Dette directe brute et dépenses à financer à long terme	**2 709 315**	2 695 906
Moins :		
Sommes à recouvrer applicables au rachat de la dette contractée pour la construction et l'équipement du réseau initial du métro (4)	**34 802**	41 316
Sommes à recouvrer auprès d'autres municipalités pour les installations de production et de distribution d'eau - Estimation	**40 941**	53 759
Sommes à recouvrer auprès de tiers par le biais de redevances - Estimation (5)	**263 313**	275 675
Sommes à recouvrer auprès du Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel	**4 116**	4 791
Sommes à recouvrer auprès du gouvernement du Québec conformément au programme tripartite de réfection des infrastructures urbaines (6)	**59 121**	66 066
Sommes disponibles pour le rachat d'obligations (7)	**841 561**	767 955
	1 243 854	1 209 562
Dette directe nette et dépenses à financer à long terme	**1 465 461**	1 486 344

État de la dette à long terme
Dette directe et indirecte et dépenses à financer à long terme (suite)
Au 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1999	1998
Dette indirecte (B)		
Communauté urbaine de Montréal (C.U.M.)		
Prolongement du métro	536 377	575 395
Traitement des eaux usées	610 383	628 367
Parcs régionaux	64 449	64 299
Autres	42 958	44 681
	1 254 167	1 312 742
Dépenses à financer à long terme (1)	7 977	10 000
	1 262 144	1 322 742
Moins :		
Sommes à recouvrer auprès du gouvernement du Québec (8)	677 192	726 131
Sommes disponibles pour le rachat d'obligations	275 673	272 512
	309 279	324 099
Société de tranport de la Communauté urbaine de Montréal (S.T.C.U.M.)		
Dette à long terme	279 646	255 645
Dépenses à financer à long terme (1) (financement anticipé) (2)	17 762	37 943
	297 408	293 588
Moins :		
Sommes à recouvrer auprès du gouvernement du Québec (9)	149 834	153 267
Sommes disponibles pour le rachat d'obligations	41 808	35 590
	105 766	104 731
Sociétés paramunicipales		
Dette à long terme	418 903	422 057
Dépenses à financer à long terme (1)	52 580	56 826
	471 483	478 883
Dette indirecte brute et dépenses à financer à long terme	2 031 035	2 095 213
Dette indirecte nette et dépenses à financer à long terme	886 528	907 713
Dette directe et indirecte brute et dépenses à financer à long terme (10)	4 740 350	4 791 119
Dette directe et indirecte nette et dépenses à financer à long terme	2 351 989	2 394 057

État de la dette à long terme
Dette directe et indirecte et dépenses à financer à long terme (suite)
31 décembre 1999

(A) La dette directe représente les obligations que la Ville a contractées en son propre nom ou qu'elle a assumées par suite de l'annexion de territoires. La dette directe inclut des obligations remboursables en partie à même le produit de répartitions spéciales, mais pour lesquelles le crédit général de la Ville est engagé; le montant figure à l'état de la dette à long terme sous la rubrique "Sommes à pourvoir pour le rachat d'obligations à la charge d'une partie des contribuables".

(B) La dette indirecte représente la part de la dette d'organismes gouvernementaux régionaux (C.U.M. et S.T.C.U.M) qui doit être supportée par les contribuables de la Ville. Le montant de la dette de chaque organisme attribuable à la Ville est établi en appliquant à cette dette le pourcentage du potentiel fiscal de la Ville par rapport au potentiel fiscal total des municipalités de la C.U.M. La dette obligataire indirecte comprend également la part de la Ville de la dette des organismes paramunicipaux suivants : Office municipal d'habitation de Montréal; Société d'habitation et de développement de Montréal; Société de développement de Montréal; Société du parc des Îles.

(1) Même si les dépenses en immobilisations à financer à long terme ne constituent pas des dettes à long terme, elles sont incluses dans le présent tableau afin de permettre des comparaisons d'année en année étant donné que des emprunts sont parfois différés, entre autres raisons, à cause des fluctuations du marché international des capitaux.

(2) Représente l'excédent des emprunts contractés sur les dépenses faites en vertu de règlements d'emprunt.

(3) En 1998, le montant comprend 6,2 M$ d'obligations refinancées par anticipation et non remboursées.

(4) Représente la partie de la dette contractée pour la construction et l'équipement du réseau initial du métro supportée par le gouvernement du Québec (60%) et la partie du solde supportée par les municipalités de la C.U.M. autres que la Ville.

(5) Représente la partie de la dette de la Ville pour conduits souterrains dont le service est principalement assuré par les redevances que la Ville perçoit auprès de tiers, utilisateurs de ces conduits.

(6) Représente la partie de la dette relative au programme tripartite de réfection des infrastructures urbaines supportée par le gouvernement du Québec.

(7) Les sommes disponibles pour le rachat d'obligations comprennent les montants accumulés au fonds d'amortissement et les recettes reportées découlant de la disposition d'actifs.

(8) Représente la part de la Ville de la subvention relative aux prolongements du métro de 277,6 M$ (309,4 M$ en 1998) et de la subvention relative au traitement des eaux usées de 398,1 M$ (415,2 M$ en 1998).

(9) Représente la part de la Ville de la subvention du gouvernement du Québec relative au service de la dette des dépenses qui servent spécifiquement à un réseau d'autobus.

(10) La dette directe et les placements du fonds d'amortissement en devises ont été convertis au taux de change prévalant à la fin de chaque exercice.

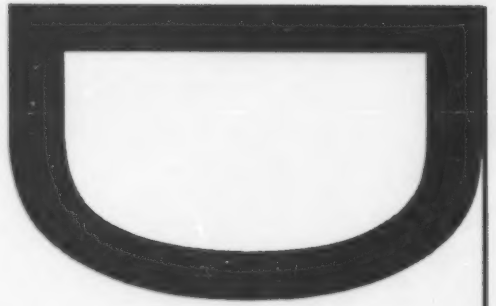

INFORMATION FINANCIÈRE - FONDS D'ENTREPRISES MUNICIPALES

FONDS DU COMPLEXE
ENVIRONNEMENTAL
DE SAINT-MICHEL

Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel
Bilan
Au 31 décembre

(en milliers de dollars)

	Notes	1999	1998
ACTIF			
À court terme			
Encaisse		216	349
Débiteurs		3 745	3 537
Stock		1 371	1 532
		5 332	5 418
Immobilisations	(3)	25 140	30 434
		30 472	35 852
PASSIF			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer	(4)	1 109	715
Avances du fonds général		12 665	10 430
Immobilisations - Financement temporaire		9 667	9 676
Versement exigible sur la dette à long terme	(5)	4 000	4 000
		26 441	27 821
Dette à long terme	(5)	4 000	8 000
		30 441	35 821
AVOIR DES CONTRIBUABLES			
Surplus		31	31
		30 472	35 852

Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel
État des résultats
Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1999	1998
Revenus		
Déversement de déchets	18 927	19 754
Déversement de matériaux	1 791	2 543
Autres services	1 530	1 431
	20 248	23 728
Dépenses		
Rémunération et avantages accessoires	7 041	6 960
Amortissement des immobilisations	7 384	4 682
Utilisation du site	3 291	3 291
Biens non durables	2 788	2 659
Services professionnels, administratifs et autres	1 987	2 005
Location et entretien	1 400	717
Coûts de fermeture et d'après-fermeture	1 027	832
Mobilier, équipement et travaux non capitalisés	102	124
Transport et communications	54	66
	25 041	21 536
Résultat d'exploitation	(4 793)	2 192
Autres revenus (dépenses)		
Intérêts sur placements	38	38
Frais financiers	(2 210)	(2 243)
Résultat avant affectation	(6 965)	(13)
Affectation du fonds général	6 965	13
Résultat		

Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel
Notes complémentaires
31 décembre 1999

1- NATURE DES ACTIVITÉS

Les activités du Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel consistent à recevoir et à enfouir des déchets solides sur le site de l'ancienne carrière Miron.

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales conventions comptables en vigueur sont les suivantes :

a) Méthode de comptabilité

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les recettes et les dépenses d'un exercice sont constatées lorsque les recettes sont gagnées et les dépenses effectuées, sans considération du moment où les opérations sont réglées par un encaissement ou un décaissement.

Les charges relatives aux régimes de retraite, aux vacances et aux congés de maladie se comptabilisent cependant selon la méthode de la comptabilité de caisse.

b) Stock

Les marchandises en stock sont évaluées selon la méthode du coût moyen.

c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'origine majoré des frais d'escompte et d'émission des emprunts à long terme requis pour le financement de celles-ci. Elles sont amorties linéairement selon le moindre de leur durée de vie utile ou de la durée estimative restante d'utilisation du site.

d) Coûts de fermeture et d'après-fermeture

La Ville assumera les coûts de fermeture et d'après-fermeture de la décharge contrôlée de déchets solides pour une période estimée à 20 ans. Ces coûts correspondent à la valeur actualisée des dépenses de recouvrement et de contrôle et d'entretien des systèmes de biogaz et des produits de lixiviation, déduction faite de la valeur actualisée des intérêts calculés sur les sommes imputées aux exercices précédents. Ces coûts estimatifs sont constatés en fonction de la capacité utilisée de la décharge. Le passif relatif à ces coûts est comptabilisé au fonds général.

Les hypothèses relatives au calcul de ces coûts sont révisées périodiquement pour tenir compte des progrès dans la gestion de la décharge contrôlée de déchets solides.

Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel
Notes complémentaires (suite)
31 décembre 1999

3- IMMOBILISATIONS
(en milliers de dollars)

	1999			1998
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Infrastructures	53 230	35 553	17 677	22 655
Ameublement, équipement et matériel roulant	11 011	5 509	5 502	6 432
Bâtiments	2 433	472	1 961	1 347
	66 674	41 534	25 140	30 434

Les périodes d'amortissement prévues pour les principales catégories d'immobilisations sont les suivantes :

Catégorie	Périodes
Infrastructures	4-20 ans
Ameublement, équipement et matériel roulant	5-20 ans
Bâtiments	20 ans

4- CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER
(en milliers de dollars)

	1999	1998
Créditeurs e charges à payer	868	493
Dépôts de clients	241	222
	1 109	715

5- DETTE À LONG TERME
(en milliers de dollars)

	1999	1998
Dette obligataire, 7,583 %, échéant en 2001	8 000	12 000
Moins : versements exigibles à court terme	4 000	4 000
	4 000	8 000

6- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres des états financiers de 1998 ont été redressés pour les rendre conformes à la nouvelle présentation des états financiers de 1999.

FONDS DES CONDUITS SOUTERRAINS

Fonds des conduits souterrains
Bilan
Au 31 décembre

(en milliers de dollars)

	Notes	1999	1998
ACTIF			
À court terme			
Débiteurs		449	420
Stock		90	103
Avances au fonds général		4 786	4 965
		5 325	5 488
À long terme			
Placements, au coût		93	
Immobilisations - Conduits souterrains		480 585	475 918
		486 003	481 406
PASSIF			
À court terme			
Créditeurs		908	1 722
Immobilisations - Financement temporaire		15 577	10 871
Versements exigibles sur la dette à long terme	*(3)*	12 795	2 699
		29 280	15 292
Dette à long terme	*(3)*	331 970	339 765
		361 250	355 057
AVOIR DES CONTRIBUABLES			
Surplus		4 417	3 766
Investissement net dans les éléments d'actif à long terme		120 336	122 583
		124 753	126 349
		486 003	481 406

Fonds des conduits souterrains
État des résultats
Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1999	1998
Revenus		
Redevances	56 056	56 236
Frais imputés aux travaux réalisés	1 755	1 562
Autres	1 637	1 828
	59 448	59 626
Dépenses		
Rémunération et avantages accessoires	4 779	5 226
Services professionnels, administratifs et autres	781	853
Location et entretien	600	550
Biens non durables	116	97
Transport et communications	112	110
Mobilier et équipement	48	51
	6 436	6 887
Résultat d'exploitation	53 012	52 739
Frais financiers	(47 214)	(46 827)
Résultat avant affectation	5 798	5 912
Affectation au fonds général	(5 147)	(5 912)
Résultat	651	

Fonds des conduits souterrains
Surplus
Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1999	1998
Solde au début	3 766	3 766
Résultat	651	
Solde à la fin	4 417	3 766

Fonds des conduits souterrains
Notes complémentaires
31 décembre 1999

1- STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Ville comptabilise dans un fonds distinct les transactions financières relatives à la construction, l'entretien et l'administration d'un système de conduits souterrains à l'intérieur de ses limites territoriales.

L'administration du réseau municipal de conduits souterrains a été déléguée à la Commission des services électriques qui fut créée par la Ville le 27 juin 1910 à la suite d'une loi spéciale du gouvernement du Québec. La Ville n'a pas délégué à la Commission les pouvoirs d'emprunt et de gestion des ressources financières.

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales conventions comptables en vigueur sont les suivantes :

a) Méthode de comptabilité

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les recettes et les dépenses d'un exercice sont constatées lorsque les recettes sont gagnées et les dépenses effectuées, sans considération du moment où les opérations sont réglées par un encaissement ou un décaissement.

La dépense d'intérêts sur la dette à long terme ainsi que les charges relatives aux régimes de retraites et aux vacances se comptabilisent cependant selon la méthode de la comptabilité de caisse.

b) Stock

Les marchandises en stock sont évaluées au moindre du coût ou de la valeur de remplacement.

c) Immobilisations

Les conduits souterrains sont inscrits au coût d'origine majoré des frais d'escompte et d'émission des emprunts à long terme requis pour le financement de ceux-ci et des frais d'intérêts sur le financement temporaire.

Aucun amortissement n'est comptabilisé. Cependant, afin de ne pas montrer indéfiniment les éléments de l'actif immobilisé, seules les acquisitions des 40 dernières années sont présentées.

d) Redevances

La Ville est autorisée à fixer et à percevoir des redevances de toute personne utilisant ses conduits souterrains. Ces redevances sont fixées, d'année en année, de manière à couvrir le coût de l'administration et de l'entretien des conduits souterrains ainsi que l'intérêt et l'amortissement de la dette contractée par la Ville pour la construction ou l'achat de ces conduits.

La dette, contractée avant le 1er janvier 1983 et assumée par le biais des redevances, est présumée amortie sur une période de 40 ans pour les fins de l'établissement des redevances sans égard à la période d'amortissement effective de chacun des emprunts.

e) Frais imputés aux travaux réalisés

Une partie des dépenses d'exploitation est imputée au coût du réseau de conduits en fonction d'un pourcentage fixé par le conseil d'administration. De plus, les salaires et les autres dépenses incidentes du personnel affecté à la surveillance des travaux sont ajoutés au coût des travaux réalisés.

Fonds des conduits souterrains
Notes complémentaires (suite)
31 décembre 1999

3- DETTE À LONG TERME
(en milliers de dollars)

	1999	1998
Dette obligataire contractée avant 1983, au taux annuel moyen de la dette de la Ville, échéant entre 2000 et 2002	5 682	8 381
Dette obligataire, au taux d'intérêt variant entre 5,915 % et 12 %, échéant entre 2000 et 2011	339 083	334 083
	344 765	342 464
Moins : versements exigibles à court terme	12 795	2 699
	331 970	339 765

En vue du remboursement des emprunts à long terme ne comportant pas de remboursement annuel, des sommes sont accumulées au fonds d'amortissement. Les sommes accumulées à ce fonds à l'égard des emprunts pour les conduits souterrains représentent 97,0 M$ au 31 décembre 1999 (77,7 M$ en 1998). Les contributions annuelles au fonds d'amortissement sont imputées aux résultats du Fonds des conduits souterrains à titre de frais financiers.

FONDS DES ÉQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES

Fonds des équipements scientifiques
Bilan
Au 31 décembre

	Notes	1999	1998
		(en milliers de dollars)	
ACTIF			
À court terme			
Débiteurs		**219**	267
Stock		**867**	900
Avances au fonds général		**466**	625
		1.552	1.792
Prêt à une filiale	*(3)*	**66.451**	66.246
		68.003	68.038
PASSIF			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer		**1.552**	1.792
Versements exigibles sur la dette à long terme	*(4)*	**2.510**	2.514
		4.062	4.306
Dette à long terme	*(4)*	**30.290**	33.124
		34.352	37.430
AVOR DES CONTRIBUABLES			
Investissement net dans les éléments d'actif à long terme		**33.651**	30.608
		68.003	68.038

Fonds des équipements scientifiques
État des résultats
Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1999	1998
Revenus		
Droits d'entrée	8 142	8 263
Boutiques et restaurants	3 395	3 532
Stationnement	994	995
Autres	271	337
	12 802	13 127
Dépenses		
Rémunération et avantages accessoires	24 688	24 416
Services professionnels, administratifs et autres	7 456	7 962
Biens non durables	7 278	7 816
Location et entretien	1 919	957
Transport et communications	739	951
Mobilier et équipement	256	362
Autres	52	45
	42 388	42 509
Résultat d'exploitation	(29 586)	(29 382)
Frais financiers	(5 195)	(5 494)
Résultat avant affectation	(34 781)	(34 876)
Affectation du fonds général	34 781	34 876
Résultat		

Fonds des équipements scientifiques
Notes complémentaires
31 décembre 1999

1- NATURE DES ACTIVITÉS

Afin de regrouper certaines activités à caractère scientifique représentant des services publics, la Ville comptabilise dans un fonds distinct les transactions financières relatives à l'administration du Jardin Botanique, du Planétarium et du Biodôme. En vertu d'une entente intervenue le 17 décembre 1998, la Ville gère ces équipements scientifiques à titre de concessionnaire pour une période maximale de cinq ans.

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales conventions comptables en vigueur sont les suivantes :

a) Méthode de comptabilité

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les recettes et les dépenses d'un exercice sont constatées lorsque les recettes sont gagnées et les dépenses effectuées, sans considération du moment où les opérations sont réglées par un encaissement ou un décaissement.

La dépenses d'intérêts sur la dette à long terme et les charges relatives aux régimes de retraite, aux vacances et aux congés de maladie se comptabilisent cependant selon la méthode de la comptabilité de caisse.

b) Stock

Les marchandises en stock sont évaluées selon la méthode du coût moyen.

3- PRÊT À UNE FILIALE
(en milliers de dollars)

	1999	1998
Prêt sans intérêt, échéant au plus tard en 2003	68 401	68 246

4- DETTE À LONG TERME
(en milliers de dollars)

	1999	1998
Dette obligataire au taux d'intérêt variant entre 4,75 % et 12 %, échéant entre 2000 et 2017	32 600	35 638
Moins : versements exigibles à court terme	2 510	2 514
	30 090	33 124

FONDS DE GESTION DE LA SÉCURITÉ DU REVENU

Fonds de gestion de la sécurité du revenu
Bilan
Au 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1999	1998
ACTIF		
Débiteurs	**89**	22
Avances au fonds général	**16 376**	10 183
	16 465	10 205
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	**912**	142
Revenu perçu d'avance	**4 861**	
	5 773	142
Recettes reportées	**7 766**	7 963
	13 539	8 105
AVOIR DES CONTRIBUABLES		
Surplus	**2 926**	2 100
	16 465	10 205

Fonds de gestion de la sécurité du revenu
État des résultats
Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1999	1998
Revenus	**62 689**	63 271
Dépenses		
Rémunération et avantages accessoires	**56 352**	56 954
Location et entretien	**6 043**	5 158
Services professionnels, administratifs et autres	**1 691**	1 441
Transport et communications	**1 103**	1 112
Biens non durables	**256**	227
Mobilier et équipement	**188**	98
	65 633	64 990
Résultat avant affectation	**(2 944)**	(1 719)
Affectation du fonds général	**3 770**	1 719
Résultat (tableau 1)	**826**	

Fonds de gestion de la sécurité du revenu
Surplus
Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1999	1998
Solde au début	**2 100**	2 100
Résultat	**826**	
Solde à la fin	**2 926**	2 100

Fonds de gestion de la sécurité du revenu
Notes et tableau complémentaires
31 décembre 1999

1- MANDAT

La Ville enregistre dans ce fonds les transactions relatives aux conventions intervenues entre, d'une part, la Ville et le ministère de la Solidarité sociale et, d'autre part, la Ville, le ministère de la Santé et du Service social et la Régie régionale de Montréal-centre. Ces conventions concernent l'administration, par la Ville, de programmes en matière de sécurité du revenu, d'organisation des services publics d'emploi et de santé communautaire.

2- PRINCIPALE CONVENTION COMPTABLE

La principale convention comptable en vigueur est la suivante :

Méthode de comptabilité

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les recettes et les dépenses d'un exercice sont constatées lorsque les recettes sont gagnées et les dépenses effectuées, sans considération du moment où les opérations sont réglées par un encaissement ou un décaissement.

Les charges relatives aux régimes de retraite, aux vacances et aux congés de maladie se comptabilisent selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Fonds de gestion de la sécurité du revenu
Notes et tableau complémentaires (suite)
31 décembre

TABLEAU 1 - DÉTAIL DU RÉSULTAT PAR PROGRAMME

(en milliers de dollars)	1999				1998
	Sécurité du revenu	Services publics d'emploi	Santé communautaire	Total	Total
Revenus	45 978	15 629	1 082	62 689	63 271
Dépenses					
Rémunération et avantages accessoires	41 770	13 551	1 031	56 352	56 954
Location et entretien	4 212	1 831		6 043	5 158
Services professionnels, administratifs et autres	1 691			1 691	1 441
Transport et communications	904	199		1 103	1 112
Biens non durables	256			256	227
Mobilier et équipement	188			188	98
	49 021	15 581	1 031	65 633	64 990
Résultat avant affectation	(3 043)	48	51	(2 944)	(1 719)
Affectation du fonds général	3 770			3 770	1 719
Résultat	727	48	51	826	

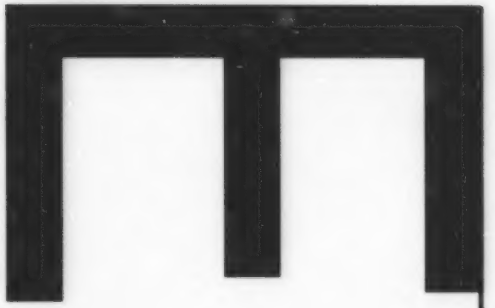

INFORMATION FINANCIÈRE - FONDS DE SERVICES INTERNES

FONDS DU MATÉRIEL ROULANT ET DES ATELIERS

Fonds du matériel roulant et des ateliers
Bilan
Au 31 décembre

	Notes	1999	1998
		(en milliers de dollars)	
ACTIF			
À court terme			
Débiteurs		**138**	128
Avances au fonds général		**1 248**	1 145
		1 386	1 273
Immobilisations	*(3)*	**51 216**	53 151
		52 602	54 424
PASSIF			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer		**800**	687
Versements exigibles sur la dette à long terme	*(4)*	**9 440**	7 125
		10 240	7 812
Dette à long terme	*(4)*	**29 976**	30 875
		40 216	38 687
AVOIR DES CONTRIBUABLES			
Surplus		**85**	85
Excédent		**12 301**	15 652
		12 386	15 737
		52 602	54 424

Fonds du matériel roulant et des ateliers
État des résultats
Exercice terminé le 31 décembre

	(en milliers de dollars)	
	1999	**1998**
Revenus		
Services facturés	**54 224**	44 396
Gain sur cession de véhicules	**83**	40
	54 307	44 436
Dépenses		
Rémunération et avantages accessoires	**28 977**	24 911
Amortissement des immobilisations	**11 257**	11 120
Biens non durables	**7 981**	6 345
Location et entretien	**5 827**	1 831
Services professionnels, administratifs et autres	**1 399**	1 322
Mobilier et équipement	**150**	298
Transport et communications	**134**	124
	55 725	45 951
Résultat d'exploitation	**(1 418)**	(1 515)
Frais financiers	**(2 870)**	(2 199)
Résultat avant affectation	**(4 288)**	(3 714)
Affectation du fonds général	**4 288**	3 714
Résultat		

Fonds du matériel roulant et des ateliers
Excédent
Exercice terminé le 31 décembre

	(en milliers de dollars)	
	1999	**1998**
Solde au début	**15 652**	22 088
Ajouter		
Remboursement de la dette à long terme	**7 125**	3 555
Contribution au fonds des dépenses en immobilisations	**1 135**	1 599
	8 260	5 154
Déduire		
Amortissement	**11 257**	11 120
Valeur comptable nette des actifs cédés	**354**	470
	11 611	11 590
Solde à la fin	**12 301**	15 652

Fonds du matériel roulant et des ateliers
Notes complémentaires
31 décembre 1999

1- STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Ville comptabilise au Fonds du matériel roulant et des ateliers les opérations relatives à l'utilisation des véhicules et des petits outils par les services municipaux.

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales conventions comptables en vigueur sont les suivantes :

a) Méthode de comptabilité

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les recettes et les dépenses d'un exercice sont constatées lorsque les recettes sont gagnées et les dépenses effectuées, sans considération du moment où les opérations sont réglées par un encaissement ou un décaissement.

La dépenses d'intérêts sur la dette à long terme et les charges relatives aux régimes de retraite, aux vacances et aux congés de maladie se comptabilisent cependant selon la méthode de la comptabilité de caisse.

b) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'origine majoré des frais d'escompte et d'émission des emprunts à long terme requis pour le financement de celles-ci. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif à des taux variant entre 10 % et 55 %.

c) Excédent

La méthode de prise en charge des dépenses relatives aux immobilisations diffère de celle retenue à des fins de taxation. Les écarts résultant de ces différences sont présentés distinctement au poste «Excédent» à l'avoir des contribuables. Afin de présenter le résultat cumulé sur la base de taxation, la variation de cet excédent est imputée à l'état des recettes et dépenses à titre d'affectation.

3- IMMOBILISATIONS
(en milliers de dollars)

	1999			1998
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel roulant et équipement	163 746	112 530	51 216	53 151

4- DETTE À LONG TERME
(en milliers de dollars)

	1999	1998
Dette obligataire à des taux d'intérêt variant entre 4,75 % et 11,50 %, échéant entre 2000 et 2017	39 416	38 000
Moins : versements exigibles à court terme	9 440	7 125
	29 976	30 875

FONDS DES IMMEUBLES

Fonds des immeubles
Bilan
Au 31 décembre

(en milliers de dollars)

	Notes	1999
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs	*(3)*	986
Avances au fonds général		4 376
		5 362
Immobilisations	*(4)*	365 957
		371 319
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		5 362
Versements exigibles sur la dette à long terme	*(5)*	21 248
		26 610
Dette à long terme	*(5)*	242 312
		268 922
AVOIR DES CONTRIBUABLES		
Excédent		102 397
		371 319

Fonds des immeubles
État des résultats
Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1999
Revenus	
Loyers	
Externes	4 036
Services municipaux	126 720
Autres	635
	131 391
Dépenses	
Rémunération et avantages accessoires	37 977
Amortissement des immobilisations	32 110
Location et entretien	28 338
Biens non durables	19 241
Mobilier et équipement	1 227
Transport et communications	551
Services professionnels, administratifs et autres	286
Autres	84
	119 814
Résultat d'exploitation	11 577
Frais financiers	(20 398)
Résultat avant affectation	(8 821)
Affectation du fonds général	8 821
Résultat	

Fonds des immeubles
Excédent
Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1999
Transfert de la valeur comptable des immobilisations	**110 098**
Ajouter	
Remboursement de la dette à long terme	**21 491**
Contribution au fonds des dépenses en immobilisations	**2 918**
	24 409
Déduire	
Amortissement	**32 110**
Solde à la fin	**102 397**

Fonds des immeubles
Notes complémentaires
31 décembre 1999

1- STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Depuis le 1er janvier, la Ville comptabilise au Fonds des immeubles les opérations relatives à l'utilisation d'immeubles et d'installations diverses par les services municipaux. À cet effet, les immobilisations ont été transférées de l'état de l'actif à long terme.

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales conventions comptables en vigueur sont les suivantes :

a) Méthode de comptabilité

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les recettes et les dépenses d'un exercice sont constatées lorsque les recettes sont gagnées et les dépenses effectuées, sans considération du moment où les opérations sont réglées par un encaissement ou un décaissement.

La dépenses d'intérêts sur la dette à long terme et les charges relatives aux régimes de retraite, aux vacances et aux congés de maladie se comptabilisent cependant selon la méthode de la comptabilité de caisse.

b) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'origine majoré des frais d'escompte et d'émission des emprunts à long terme requis pour le financement de celles-ci. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leur vie utile de 25 ans.

c) Excédent

La méthode de prise en charge des dépenses relatives aux immobilisations diffère de celle retenue à des fins de taxation. Les écarts résultant de ces différences sont présentés distinctement au poste «Excédent» à l'avoir des contribuables. Afin de présenter le résultat cumulé sur la base de taxation, la variation de cet excédent est imputée à l'état des recettes et dépenses à titre d'affectation.

3- DÉBITEURS
(en milliers de dollars)

	1999
Loyers	299
Autres débiteurs	687
	986

Une provision pour créances douteuses de 0,6 M$ a été déduite des débiteurs.

Fonds des immeubles
Notes complémentaires (suite)
31 décembre 1999

4- IMMOBILISATIONS
(en milliers de dollars)

	1999		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Bâtiments	710 556	372 463	338 093
Usines de filtration et stations de pompage	203 869	180 854	23 015
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	5 814	965	4 849
	920 239	554 282	365 957

5- DETTE À LONG TERME
(en milliers de dollars)

	1999
Dette obligataire à des taux d'intérêt variant entre 4,75 % et 12,0 %, échéant entre 2000 et 2017	258 377
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition à des taux variant entre 6,71 % et 7,15 %	5 183
	263 560
Moins : versements exigibles à court terme	21 248
	242 312

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE ET STATISTIQUES

Évaluation

Évaluation imposable équivalente

La Ville perçoit à l'égard de certains immeubles non imposables des recettes importantes sous forme de paiements tenant lieu de taxes et de compensations pour les services. De plus, certains autres biens qui ne sont pas inscrits au rôle d'évaluation de la Ville, tels les systèmes de télécommunications, les réseaux de distribution de gaz, les systèmes de production, de transmission et de distribution d'énergie électrique, sont assujettis à une taxe spéciale. Pour ces raisons, l'évaluation imposable a été redressée pour refléter avec plus de précision la valeur des immeubles sur laquelle les recettes de la Ville sont basées. L'évaluation imposable équivalente est obtenue en ajoutant à l'évaluation imposable un montant d'évaluation non imposable qui, s'il était imposé aux taux courants des taxes, produirait des recettes en taxes équivalentes aux paiements tenant lieu de taxes et autres recettes que perçoit la Ville pour ce genre de propriétés. Le tableau suivant indique l'évaluation imposable équivalente des immeubles de la Ville au 31 décembre.

(en milliers de dollars)	1999	1998
Évaluation imposable (1)	45 114 013	44 918 089
Redressement pour évaluation non imposable (2)		
Évaluation non imposable sujette aux paiements tenant lieu de taxes (3)	1 277 642	1 273 997
Évaluation non imposable sujette à une compensation pour services (4)	2 296 374	2 801 505
Évaluation des réseaux des affaires sociales et de l'éducation (5)	3 556 437	3 470 100
Évaluation imposable équivalente	52 244 466	52 463 691

(1) Selon le rôle triennal d'évaluation de 1995-1997 déposé le 14 septembre 1994, mis à jour le 14 septembre 1999. Ce rôle triennal d'évaluation 1995-1997 a été reconduit par une loi provinciale pour les exercices 1998, 1999 et 2000.

(2) Représente l'évaluation des immeubles qui produirait une recette en taxe équivalente aux paiements tenant lieu de taxes et autres recettes que perçoit la Ville pour certains immeubles exempts, si ces immeubles étaient imposables aux taux courants des taxes.

(3) Représente l'évaluation des immeubles du gouvernement du Canada, des sociétés d'état et du gouvernement du Québec qui font l'objet de paiements tenant lieu de taxes au taux ordinaire de la taxe foncière.

(4) Représente l'évaluation équivalente des établissements culturels, récréatifs et religieux, qui sont exempts des taxes foncières mais qui sont assujettis à une compensation pour services, de même que l'évaluation équivalente de certains biens assujettis à une taxe spéciale même s'ils ne sont pas inscrits au rôle d'évaluation de la Ville.

(5) Représente l'évaluation équivalente des établissements des réseaux des affaires sociales et de l'éducation qui sont exempts des taxes foncières mais qui sont assujettis à une compensation.

Évaluation foncière (en milliers de dollars)

Date	Évaluation totale (6)	Évaluation imposable (6)	Redressement pour évaluation exempte (7)	Évaluation imposable équivalente
31 décembre 1995	59 100 296 (8)	45 227 414	7 064 443	52 291 857
31 décembre 1996	59 186 796 (9)	45 271 531	7 086 351	52 357 882
31 décembre 1997	59 124 638 (10)	45 185 399	6 913 144	52 098 543
31 décembre 1998	59 010 696 (11)	44 918 089	7 545 602	52 463 691
31 décembre 1999	59 237 802 (12)	45 114 013	7 130 453	52 244 466

(6) Selon le rôle d'évaluation déposé au cours de l'exercice terminé à la date indiquée mais applicable à l'exercice subséquent quant à l'imposition des taxes. L'évaluation ajoutée par des rôles supplémentaires n'est pas incluse dans les chiffres indiqués au présent tableau.

(7) Ces redressements sont basés sur les paiements tenant lieu de taxes et les compensations pour services applicables à l'exercice qui suit la date indiquée.

(8) Selon le rôle triennal d'évaluation 1995-97 déposé le 14 septembre 1994, mis à jour le 14 septembre 1995.

(9) Selon le rôle triennal d'évaluation 1995-97 déposé le 14 septembre 1994, mis à jour le 14 septembre 1996.

(10) Selon le rôle triennal d'évaluation 1995-97 déposé le 14 septembre 1994, mis à jour le 14 septembre 1997. Ce rôle triennal d'évaluation 1995-97 a été reconduit par une loi provinciale pour l'exercice 1998.

(11) Selon le rôle triennal d'évaluation 1995-97 déposé le 14 septembre 1994, mis à jour le 14 septembre 1998. Ce rôle triennal d'évaluation 1995-97 a été reconduit par une loi provinciale pour l'exercice 1999.

(12) Selon le rôle triennal d'évaluation 1995-97 déposé le 14 septembre 1994, mis à jour le 14 septembre 1999. Ce rôle triennal d'évaluation 1995-97 a été reconduit par une loi provinciale pour l'exercice 2000.

Statistiques sur les taxes

	1999	1998	1997	1996	1995
Évolution de certains taux de taxation					
Taxes à caractère foncier (par 100$ d'évaluation municipale)					
Taxes municipales					
Impôt foncier général ($)	1,990	1,990	1,990	1,995	2,020
Surtaxe sur les terrains vagues desservis ($)	1,990	1,990	1,990	1,995	2,020
Surtaxe sur les immeubles non résidentiels ($)	0,170	0,170	0,170	0,250	0,579
Taxe d'eau et de services					
Eau sur valeur locative					
Commercial, industriel et autres locaux (1)	8,89%	8,89%	8,89%	8,89%	8,89%
Eau au compteur (le mètre cube) ($)	0,220	0,220	0,220	0,220	0,220
Taxe d'affaires					
Sur valeur locative - Taux général	12,99%	12,99%	12,99%	12,99%	12,99%
Taux mensuel d'intérêt sur toutes sommes dues à la Ville	0,75%	0,75%	0,75%	0,75%	0,75%
Taux de la pénalité	0,41%	0,41%	0,41%	0,41%	0,41%
Taux global de taxation (2) ($)	2,4109	2,4064	2,4021	2,4198	2,4298
Imposition et perception de contributions foncières incluant les répartitions des améliorations locales					
Imposition courante (000 $)	950 022	945 964	946 911	969 325	1 014 827
Imposition totale (000 $)	943 501	929 868	916 986	945 008	991 561
Taxes courantes perçues (000 $)	919 481	915 699	914 813	926 461	963 471
Total des taxes perçues (000 $)	942 235	930 953	929 131	956 128	1 003 541
Perception des taxes courantes	96,79%	96,80%	96,61%	95,58%	94,94%
Imposition et perception de la taxe d'eau et de services et de la taxe d'affaires					
Imposition courante (000 $)	402 420	393 452	387 436	385 582	365 632
Imposition totale (000 $)	402 108	389 233	381 716	382 913	364 757
Taxes courantes perçues (000 $)	384 642	371 981	366 712	361 190	344 819
Total des taxes perçues (000 $)	402 794	382 256	377 545	371 671	359 086
Perception des taxes courantes	95,58%	94,54%	94,65%	93,67%	94,31%

(1) La taxe d'eau et de services est basée sur le rôle de valeur locative déposé.

(2) Le taux pour l'exercice 1999 est un taux non vérifié.

Recettes et dépenses cumulées
Pour les cinq derniers exercices (1)

(en milliers de dollars)

	1999	1998	1997	1996	1995
Recettes					
Taxes	**1 354 068**	1 322 574	1 315 463	1 329 779	1 382 948
Paiements tenant lieu de taxes	**212 199**	208 880	187 965	188 732	197 311
Services rendus aux organismes municipaux	**27 794**	26 005	22 616	24 000	24 447
Autres services rendus	**104 344**	105 121	108 280	108 914	124 957
Autres recettes	**209 692**	216 368	181 769	194 938	231 611
Transferts	**104 145**	135 138	116 348	96 819	68 743
	2 012 242	2 014 086	1 932 441	1 943 182	2 030 017
Dépenses					
Administration générale	**251 205**	232 174	221 447	199 998	193 349
Sécurité publique	**391 668**	449 899	399 459	379 827	368 813
Transport	**336 580**	316 970	355 681	304 168	328 344
Hygiène du milieu	**181 569**	173 833	166 574	154 805	150 910
Santé et bien-être	**65 127**	65 105	64 203	62 142	62 432
Urbanisme et mise en valeur du territoire	**113 816**	114 980	98 527	133 012	155 587
Loisirs et culture	**282 913**	258 182	222 810	200 768	187 825
Soutien matériel et technique			106 742	178 083	225 240
Soutien financier	**311 260**	340 221	337 241	337 857	358 383
Contribution au fonds spécial des activités locales	**46 832**	46 832			
	1 980 970	1 998 196	1 972 684	1 950 660	2 030 883
Résultat avant affectations	**31 272**	15 890	(40 243)	(7 478)	(866)
Affectations					
Fonds de roulement	**255**	(24)	54		139
Fonds des dépenses en immobilisations	**(17 614)**	(18 508)	(8 354)	(10 010)	(12 588)
Surplus	**1 089**	1 778	751		1 942
Réserves	**10 836**	5 741	50 368	49 417	45 032
Excédent - Fonds de services internes	**11 052**	6 436	6 580		
	5 618	(4 577)	49 399	39 407	34 525
Résultat	**36 890**	11 313	9 156	31 929	33 659

(1) Certaines données des exercices 1997, 1996 et 1995 n'ont pu être redressées conformément à la présentation adoptée au cours du présent exercice.

Surplus (déficit) cumulé
Pour les cinq derniers exercices

(en milliers de dollars)

	1999	1998	1997	1996	1995
Solde au début	**8 954**	9 571	13 261	(2 260)	6 787
Ajouter					
Résultat de l'exercice	**36 890**	11 313	9 156	31 929	33 659
Annulation d'affectations d'exercices antérieurs	**438**	835	3 052	2 730	3 705
Reclassement du placement net (fermeture du Fonds de réaménagement urbain)			4 349		
Radiation de charges à payer				17 800	
	37 328	12 148	16 557	52 459	37 364
Déduire					
Affectations au résultat	**1 089**	1 778	751		1 942
Affectations à des réserves	**34 193**	10 987	19 496	36 938	44 469
	35 282	12 765	20 247	36 938	46 411
Solde à la fin	**11 000**	8 954	9 571	13 261	(2 260)

Réserves et fonds réservés
Pour les cinq derniers exercices

(en milliers de dollars)

	1999	1998	1997	1996	1995
RÉSERVES					
Imprévus	**31 350**	31 411	32 569	24 245	37 000
Budget de l'exercice subséquent	**18 000**		2 000	24 000	14 300
Dépenses futures de fonctionnement	**16 392**	10 530	3 201	20 424	28 672
Sociétés paramunicipales	**4 500**	4 500	4 500	4 500	4 000
Charges sociales	**3 773**	3 773	3 799	4 041	4 479
Dépenses futures d'immobilisations	**1 167**	1 820	1 274	2 823	5 933
Partenariat	**478**	707	939	973	2 000
Investissements	**294**	294	342	440	500
Acquisition pour défaut de paiement de taxes				1 102	839
	75 954	53 035	48 624	82 548	97 723
FONDS RÉSERVÉS					
Parcs et terrains de jeux	**4 888**	3 438	3 226	3 422	2 018
Unités de stationnement	**826**	708	652	562	510
	5 714	4 146	3 878	3 984	2 528

Dépenses par objet et affectations cumulées
Pour les cinq derniers exercices

(en milliers de dollars)

	1999	1998	1997	1996	1995
Rémunération	552 396	553 178	574 492	581 819	585 705
Avantages accessoires	167 801	182 509	213 578	203 733	210 924
Transport et communications	16 291	16 165	16 312	17 238	17 706
Services professionnels, administratifs et autres	63 010	61 379	66 598	52 812	69 520
Location et entretien	61 983	84 921	51 713	49 951	54 467
Amortissement des immobilisations	50 751	16 002	15 187	4 190	3 674
Biens non durables	94 984	92 238	95 517	92 647	98 992
Coût des propriétés immobilières vendues				1 804	916
Dépréciation des propriétés immobilières				10 144	7 946
Frais financiers	311 260	340 221	337 241	337 857	358 383
Contribution au fonds spécial des activités locales	46 832	46 832			
Participation au déficit des sociétés paramunicipales	17 300	26 065			
Contributions à la Communauté urbaine de Montréal	452 632	445 017	472 076	477 945	482 003
Mobilier, équipement et travaux non capitalisés	4 959	4 165	4 141	10 424	10 583
Créances douteuses	9 339	17 943	19 232	18 035	16 887
Subventions à la restauration	31 051	24 191	30 276	20 142	19 532
Contributions et subventions à des sociétés paramunicipales	18 873	18 756	22 706	21 741	35 762
Contributions à l'Association de bienfaisance et de retraite de la police de la Communauté urbaine de Montréal	10 431	10 431	11 281	14 360	15 910
Contestations de taxes	10 000	12 023	5 847	5 019	3 085
Dépenses contingentes	24 689	5 212	5 183	5 880	5 441
Subventions diverses	25 413	23 743	21 014	17 419	20 652
Rentes et annuités	2 214	2 194	6 576	6 459	6 434
Autres	8 761	15 011	3 714	1 041	6 361
	1 980 970	1 998 196	1 972 684	1 950 660	2 030 883
Affectations	(5 618)	4 577	(49 399)	(39 407)	(34 525)
	1 975 352	2 002 773	1 923 285	1 911 253	1 996 358

Fonds des dépenses en immobilisations
État des activités
Pour les cinq derniers exercices

(en milliers de dollars)

	1999	1998	1997	1996	1995
FINANCEMENT PERMANENT					
Nouveaux emprunts à long terme contractés	117 932	109 072	237 501	203 600	188 981
Contribution du fonds général	17 614	18 508	8 354	10 010	12 588
Contributions des promoteurs et autres sources	7 004	4 738	5 062	2 205	2 699
Subventions gouvernementales	5 808	28 224	28 617	48 313	38 819
Contribution du Fonds des immeubles	2 918				
Contribution du Fonds du matériel roulant et des ateliers	1 135	1 599			
Contribution du Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel	100				
	152 511	162 141	279 534	264 128	243 087
DÉPENSES					
Immobilisations					
Biens mobiliers	9 193	8 234	3 071	19 627	15 419
Biens immobiliers - Propriétés acquises pour défaut de paiement de taxes	148	131	2 196	248	4 078
Aqueduc, réservoirs et usines de filtration	4 464	5 362	10 955	13 659	15 023
Égouts	8 599	10 235	18 084	38 787	28 406
Conduits souterrains (1)	940	893	2 052	1 903	1 203
Rues, trottoirs, voie publique, ponts et tunnels	64 894	62 251	74 224	153 179	80 732
Bâtiments publics et chantiers	2 028	35 095	30 869	42 769	32 563
Acquisitions diverses	11 467	3 278	3 234	653	2 721
Parcs et terrains de jeux	9 557	14 679	9 657	13 936	8 401
Rénovation et développement urbain	2 089	1 248	1 340	508	1 117
Carrefour des îles					33
Biosphère					1 878
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition			2 600		
Fonds du Complexe environnemental de Saint-Michel	2 090	2 469	3 551	11 393	3 280
Fonds des conduits souterrains	7 160	7 329	5 455	16 844	14 673
Fonds du matériel roulant et des ateliers	9 677	13 348	5 327		
Fonds des immeubles	24 315				
	156 621	164 552	172 615	313 506	209 527
Avances et prêts à long terme					
Société de gestion Marie-Victorin	204				
Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal					4 060
Société d'habitation et de développement de Montréal					33 500
	156 825	164 552	172 615	313 506	247 087
Propriétés immobilières destinées à la revente	10 650		1 074		
	167 475	164 552	173 689	313 506	247 087
Transfert du coût des propriétés immobilières destinées à la revente au 1er janvier1997			47 011		
Dépenses non capitalisées	6 889	1 753			866
	174 364	166 305	220 700	313 506	247 953
Excédent du financement permanent sur les dépenses (des dépenses sur le financement permanent) de l'exercice	(21 853)	(4 164)	58 834	(49 378)	(4 866)
Solde des règlements fermés porté au fonds d'amortissement	(8 018)	(17 593)			
Excédent du financement permanent sur les dépenses (des dépenses sur le financement permanent) au début de l'exercice	1 712	23 469	(35 365)	14 013	18 879
Excédent du financement permanent sur les dépenses (des dépenses sur le financement permanent) à la fin de l'exercice	(28 159)	1 712	23 469	(35 365)	14 013

(1) Conduits souterrains autres que ceux inclus au Fonds des conduits souterrains.

Dette directe et indirecte et dépenses à financer à long terme
Pour les cinq derniers exercices

(en milliers de dollars)

	1999	1998	1997	1996	1995
Dette directe brute					
Dette à long terme	**2 681 156**	2 703 837	2 777 947	2 647 579	2 539 058
Dépenses à financer à long terme (financement anticipé)	**28 159**	(7 931)	(23 469)	35 365	(14 013)
Propriétés immobilières du Fonds de réaménagement urbain à être financées à long terme durant l'exercice 1997				49 631	
	2 709 315	2 695 906	2 754 478	2 732 575	2 525 045
Moins :					
Sommes à recouvrer applicables au rachat	**402 293**	441 607	457 484	467 154	435 323
Sommes disponibles pour le rachat	**841 561**	767 955	742 971	662 370	578 463
	1 243 854	1 209 562	1 200 455	1 129 524	1 013 786
Dette directe nette et dépenses à financer à long terme	**1 465 461**	1 486 344	1 554 023	1 603 051	1 511 259
Dette indirecte					
Communauté urbaine de Montréal					
Dette à long terme	**1 254 167**	1 312 742	1 283 156	1 289 986	1 311 255
Dépenses à financer à long terme	**7 977**	10 000	22 564	18 631	21 003
	1 262 144	1 322 742	1 305 720	1 308 617	1 332 258
Moins :					
Sommes à recouvrer applicables au rachat	**677 192**	726 131	729 290	750 802	779 680
Sommes disponibles pour le rachat	**275 673**	272 512	245 556	218 256	201 184
	309 279	324 099	330 874	339 559	351 394
Société de tranport de la Communauté urbaine de Montréal					
Dette à long terme	**279 646**	255 645	265 185	251 569	227 767
Dépenses à financer à long terme (financement anticipé)	**17 762**	37 943	17 118	(11 309)	25 264
	297 408	293 588	282 303	240 260	253 031
Moins :					
Sommes à recouvrer applicables au rachat	**149 834**	153 267	163 507	161 259	156 624
Sommes disponibles pour le rachat	**41 808**	35 590	21 127	11 538	17 579
	105 766	104 731	97 669	67 463	78 828
Sociétés paramunicipales					
Dette à long terme	**418 903**	422 057	442 719	418 881	383 719
Dépenses à financer à long terme	**52 580**	56 826	89 074	85 782	99 726
	471 483	478 883	531 793	504 663	483 445

Dette directe et indirecte et dépenses à financer à long terme (suite)

Pour les cinq derniers exercices

(en milliers de dollars)

	1999	1998	1997	1996	1995
Dette indirecte brute et dépenses à financer à long terme	**2 031 035**	2 095 213	2 119 816	2 053 540	2 068 734
Dette indirecte nette et dépenses à financer à long terme	**886 528**	907 713	960 336	911 685	913 667
Dette directe et indirecte brute et dépenses à financer à long terme	**4 740 350**	4 791 119	4 874 294	4 786 115	4 593 779
Dette directe et indirecte nette et dépenses à financer à long terme	**2 351 989**	2 394 057	2 514 359	2 514 736	2 424 926
Population (1)	**1 037 205**	1 016 376	1 016 376	1 018 000	1 018 000
Évaluation imposable équivalente (page 87)	**52 244 466**	52 463 691	52 098 543	52 357 882	52 291 857
Dette directe nette et dépenses à financer à long terme					
Par habitant (en dollars)	**1 413**	1 462	1 529	1 575	1 485
% de l'évaluation imposable équivalente	**2,8%**	2,8%	3,0%	3,1%	2,9%
Dette directe et indirecte nette et dépenses à financer à long terme					
Par habitant (en dollars)	**2 268**	2 355	2 474	2 470	2 382
% de l'évaluation imposable équivalente	**4,5%**	4,6%	4,8%	4,8%	4,6%
Frais financier					
Fonds général	**234 469**	284 435	287 417	292 984	314 153
Fonds des équipements scientifiques	**5 195**	5 494			
Fonds de services internes	**51 884**	5 754	6 169		
	291 548	295 683	293 586	292 984	314 153
Total des recettes du fonds général	**1 878 403**	1 882 841	1 806 941	1 814 868	1 912 232
% des frais financiers	**15,5%**	15,7%	16,2%	16,1%	16,4%

(1) Les chiffres de la population proviennent de la gazette officielle du Québec pour les exercices 1999, 1998 et 1997, et des recensements 1996 et 1991 de Statistique-Canada pour les exercices 1996 et 1995.

Statistiques générales

	1999	1998	1997	1996	1995
POPULATION (1)	**1 037 205**	1 016 376	1 016 376	1 018 000	1 018 000
SUPERFICIE DU TERRITOIRE (km^2)	**177**	177	177	177	177
DENSITÉ DE LA POPULATION ($Hab./km^2$)	**5 860**	5 742	5 742	5 751	5 751

(1) Les chiffres de la population proviennent de la gazette officielle du Québec pour les exercices 1999, 1998 et 1997, et des recensements 1996 et 1991 de Statistique-Canada pour les exercices 1996 et 1995.

EFFECTIFS (personnes)						
Directeurs		**24**	23	27	28	31
Cadres		**652**	647	652	712	736
Professionnels		**653**	641	643	616	619
Cols blancs		**3 158**	3 251	3 357	3 530	3 628
Contremaîtres		**238**	245	269	270	271
Pompiers		**1 541**	1 529	1 577	1 633	1 623
Cols bleus		**3 475**	3 571	3 812	4 059	4 045
		9 741	9 907	10 337	10 848	10 953

MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE						
Permis de construction et de rénovation						
Secteur résidentiel	Nombre	**2 881**	2 357	2 467	3 402	2 104
	Valeur (M$)	**201**	161	139	120	97
Secteur commercial	Nombre	**2 172**	1 847	1 802	1 822	1 930
	Valeur (M$)	**289**	286	211	253	227
Secteur industriel	Nombre	**242**	197	217	229	219
	Valeur (M$)	**63**	63	33	46	22
Secteur gouvernemental	Nombre	**304**	345	320	363	340
	Valeur (M$)	**146**	194	147	128	250
	Nombre	**5 599**	4 746	4 806	5 816	4 593
	Valeur (M$)	**699**	704	530	547	596

HYGIÈNE					
Eau potable (en milliers de mètres cubes)					
Consommation annuelle pour la Ville de Montréal et les villes desservies	**649 763**	633 067	618 112	638 125	647 348
Élimination des ordures (en tonnes métriques)					
Enfouissement	**513 724**	616 229	563 819	676 996	688 141

Statistiques générales (suite)

IMMEUBLES IMPOSABLES LES PLUS IMPORTANTS

Identification	Adresse	Valeur au rôle (en millions) $	Pourcentage (1) %
Place Ville-Marie	1-5, place Ville-Marie	385,0	0,85
Complexe Desjardins	100-180, rue Ste-Catherine Ouest	305,0	0,68
Tour I.B.M. - Marathon	1250, boulevard René-Lévesque Ouest	180,6	0,40
Centre Molson	1200, rue de la Gauchetière Ouest	177,6	0,39
Téléglobe Canada	1000, rue de la Gauchetière Ouest	165,0	0,37
Bell Canada	700, rue de La Gauchetière Ouest	126,0	0,28
Place Versailles	7255-7525, rue Sherbrooke Est	115,2	0,26
Place Victoria	800, place Victoria	103,0	0,23
Banque Nationale de Paris	1981, avenue McGill College	103,0	0,23
Palais des Congrès	200, rue de la Gauchetière Ouest	99,2	0,22
Complexe Gare Centrale	895-945, rue de la Gauchetière Ouest	96,4	0,21
Banque Nationale	600, rue de la Gauchetière Ouest	96,0	0,21
Casino de Montréal	1, avenue du Casino	88,6	0,20
Centre Eaton	705, rue Sainte-Catherine Ouest	87,0	0,19
Banque Mercantile du Canada	752-772, rue Sherbrooke Ouest	85,0	0,19
O.A.C.I.	999, rue Université	84,5	0,19
Sun Life	1153-1155, rue Metcalfe	82,4	0,18
La Laurentienne	1100-1150, boulevard René-Lévesque Ouest	81,0	0,18
Maison des Coopérants	600, boulevard de Maisonneuve Ouest	80,0	0,18
Place Guy-Favreau	200, boulevard René-Lévesque Ouest	79,7	0,18

(1) Pourcentage applicable sur l'évaluation totale imposable de 45 114,0 M$ du rôle 1995-1997, prolongé pour 1998, 1999 et 2000 déposé le 14 septembre 1994, mis à jour le 14 septembre 1999.

Statistiques générales (suite)

IMMEUBLES NON IMPOSABLES LES PLUS IMPORTANTS QUI FONT L'OBJET DE PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES

Identification	Adresse	Valeur au rôle (en millions) $	Pourcentage (1) %
GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET MANDATAIRE			
Port de Montréal	Port de Montréal	226,2	1,60
Société Radio-Canada	1400, boulevard René-Lévesque Est	103,0	0,73
Défense nationale	6565-6769, rue Notre-Dame est	63,8	0,45
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC			
Société immobilière du Québec	1, rue Notre-Dame Est	143,0	1,01
Société de la Place des Arts	105-175, rue Sainte-Catherine Ouest	138,7	0,98
Édifice Parthenais	1730, rue Fullum	66,7	0,47
RÉSEAU DES AFFAIRES SOCIALES			
Hôpital Notre-Dame	1560, rue Sherbrooke Est	130,2	0,92
Hôpital Général Juif	4615, chemin de la Côte Sainte-Catherine	94,9	0,67
Hôpital Royal Victoria	687-835, avenue des Pins Ouest	89,5	0,63
Hôpital Louis-H.-Lafontaine	7401-45, rue Hochelaga	85,9	0,61
Hôpital Sainte-Justine	3165-85, chemin de la Côte Sainte-Catherine	82,0	0,58
Hôpital Général de Montréal	1547-97, avenue des Pins Ouest	79,0	0,56
Hôpital Maisonneuve-Rosemont	5305-5415, boulevard de l'Assomption	65,8	0,47
RÉSEAU DE L'ÉDUCATION			
Université de Montréal	2920, boulevard Édouard-Montpetit	229,6	1,63
Université McGill	677-961, rue Sherbrooke Ouest	194,2	1,37
Université du Québec à Montréal	400, rue Sainte-Catherine Est	122,6	0,87
Université du Québec à Montréal	200, rue Sherbrooke Ouest	88,3	0,63
Université McGill	455-551, avenue des Pins Ouest	78,6	0,56
Université McGill	3644-90, rue Peel	74,7	0,53
École des Hautes Études Commerciales	3000, chemin de la Côte Sainte-Catherine	72,6	0,51

(1) Pourcentage applicable sur l'évaluation totale exempte de 14 123,8 M$ du rôle 1995-1997, prolongé pour 1998, 1999 et 2000 à la date du dépôt, le 14 septembre 1994, mis à jour le 14 septembre 1999.

Statistiques générales (suite)

IMMEUBLES ENGENDRANT LES RECETTES LES PLUS IMPORTANTES

Identification	Adresse	Recettes (1) (en millions)	Pourcentage (2)
		$	%
Place Ville-Marie	1-5, place Ville-Marie	19,4	1,46
Complexe Desjardins	100-180, rue Ste-Catherine Ouest	13,6	1,02
Tour I.B.M. - Marathon	1250, boulevard René-Lévesque Ouest	9,5	0,71
Centre Molson	1200, rue de la Gauchetière Ouest	9,2	0,69
Téléglobe Canada	1000, rue de la Gauchetière Ouest	8,3	0,62
Bell Canada	700, rue de la Gauchetière Ouest	7,0	0,53
Place Versailles	7255-7525, rue Sherbrooke Est	6,3	0,47
Banque Nationale de Paris	1981, avenue McGill College	5,5	0,41
Sun Life	1153-1155, rue Metcalfe	5,2	0,39
Société du Palais des Congrès	200, rue de la Gauchetière Ouest	5,2	0,39
Banque Nationale du Canada	600, rue de La Gauchetière Ouest	5,2	0,39
Place Bonaventure	800-900, rue de la Gauchetière Ouest	4,8	0,36
Centre Eaton	705, rue Sainte-Catherine Ouest	4,7	0,35
Casino de Montréal	1, avenue du Casino	4,6	0,35
Complexe Gare Centrale	895-945, rue de la Gauchetière Ouest	4,6	0,35
La Laurentienne	1100-1150, boulevard René-Lévesque Ouest	4,3	0,32
Maison des Coopérants	600, boulevard de Maisonneuve Ouest	4,2	0,32
Place Montréal Trust	1600-1800, avenue McGill College	4,2	0,32
Maison du Trust Royal	630, boulevard René-Lévesque Ouest	4,1	0,31
Place Victoria	800, place Victoria	4,0	0,30

(1) Ces sommes sont composées des recettes de taxes d'affaires, d'eau et de services, de taxes foncières ainsi que de la surtaxe sur les immeubles non résidentiels.

(2) Pourcentage des recettes de taxes budgétisées de l'exercice 2000 de 1 330,0 M$.